

BULCOM

N° 26 Vendredi 2 juillet 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



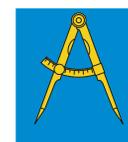
Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS YVAN BOURGNON

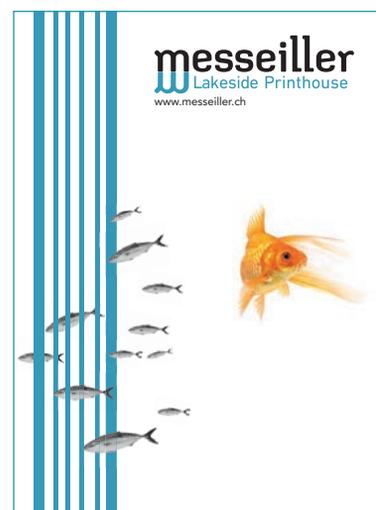


BONHÔTE
Banquiers depuis 1815

ESPACE BLANC

Découvrez en page 23

le publi-reportage
à l'occasion des 30 ans
du cabinet d'architecte
Espace Blanc SA à Marin.



Le Bulcom a eu la chance de pouvoir interviewer, par le biais de Robin Nyfeler, l'un des plus grands marins que connaissent les océans, Yvan Bourgnon. Découvrez comment, à 40 ans, il s'est lancé dans une folle aventure à bord d'un catamaran de six mètres. A lire en pages 14-15

Eco-constructeur

Entreprise générale

Rénovations et assainissements

Béton armé et maçonnerie

Ouvrages d'art en béton armé

Génie civil

Terrassements et travaux spéciaux

Revêtements bitumineux

Travaux hydrauliques

Renaturation et protection
contre les crues

Valorisation des matériaux

Déconstruction et désamiantage

Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



TRAVAUX DE CURAGE DU RUAU

Les travaux de curage du Ruau du 5 au 9 juillet 2021 (pour autant que le niveau de l'eau du Ruau le permette) engendreront plusieurs perturbations au village de Saint-Blaise.

En face de la boucherie Léger: Un camion viendra se garer sur la place blanche limitée à 15 minutes

Ruelle des Voûtes: Des tuyaux gêneront les habitants qui voudraient se garer chez eux

Long du Ruau: Pour des questions de sécurité, les abords du Ruau seront impraticables

Rue de la Châtellenie: La rue sera mise en sens unique

L'accès aux piétons reste garanti. La faune sera préservée. Le service de la faune, des forêts et de la nature passera récupérer les poissons et les remettra sitôt les travaux terminés.



SAINT-BLAISE



FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE



HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

Du 5 juillet au 13 août 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Le bureau Accord sera exceptionnellement fermé du 19 juillet au 23 juillet. Pour les demandes urgentes d'aide sociale, merci de vous adresser directement au service social : 032 886 49 70

Reprise des horaires normaux dès le lundi 16 août 2021.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉS

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 24 juin 2021, notre Législatif a adopté les arrêtés suivants :

1. Arrêté concernant les comptes et la gestion de l'exercice 2020; (non soumis délai référendaire)
2. Modification du Règlement communal sur les finances.
3. Demande de crédit d'engagement et supplémentaire de CHF 55'000.00 pour procéder à l'aménagement d'un fitness urbain (Street Workout) sur les rives de Saint-Blaise.

Echéance du délai référendaire : lundi 23 août 2021.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.

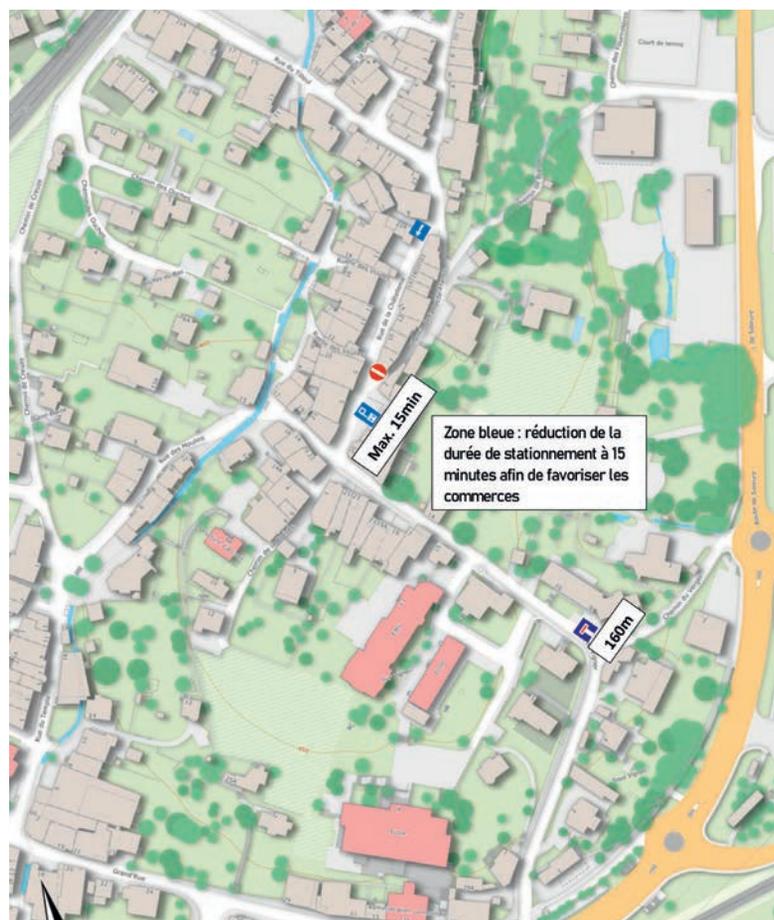
LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



LOCATION DE VÉLOS À 50%

Pour la 6^{ème} année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.- au lieu de 60.-). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES



Tôlerie
Peinture
Jantes
Vitres teintées
Grêle

Carrosserie de Cornaux

Chemin des Nageux 7
2087 Cornaux
Tél. 032 757 17 37
c.cornaux@hotmail.com



MARTI
GÉRANCE & CONSEILS

L'immobilier,
une aventure humaine

079 403 55 75
www.martigerance.ch
ivana@martigerance.ch

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

*Devis gratuit
et déplacement à domicile possible*

Rue de la Tour 12
032 751 37 06



www.fluckigersa.ch



flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES

A peine l'horizon se dégage sur le front du Covid
L'Entre-deux-Lacs frappé par de terribles inondations.



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon les horaires suivants :

Du lundi 5 juillet au vendredi 16 juillet

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Mardi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

Du lundi 19 juillet au vendredi 13 août

	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 16 août 2021.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.07.21 au 02.08.21 Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 111569

Parcelle(s) et coordonnées : 1317 - Thielle - Wavre ; 1318 - Thielle - Wavre ; 1208272/2568205

Situation : Wavre ; Grand'Rue 12

Description de l'ouvrage : SAS vitré non chauffé (pare-vent complètement amovible) avec verres transparents

Requérant(s) : Christian Chanson , 2075 Wavre

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'ancienne localité/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

FERMETURE DE LA LUDOTÈNE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances scolaires d'été, la Ludotène sera fermée.

La réouverture se fera dès le 16 août, selon l'horaire habituel qui est de 15h30 à 18h00 chaque lundi et jeudi.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Tène, le 21 juin 2021

L'administration communale

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.07.21 au 02.08.21 Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 111820

Parcelle(s) et coordonnées : 3721 - Marin - Epagnier ; 1680 - Marin - Epagnier ;

2090 - Marin - Epagnier ; 1206410/2568483

Situation : La Tène ; Route des Helvétès 5

Description de l'ouvrage : Place étanche Prébit: Traitement des eaux et conduite d'évacuation

Requérant(s) :

Auteur(s) des plans : Mathieu Jeanneret-Gris Vincent Becker ingénieurs SA, Fontaines 10, 2087 Cornaux

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'industrie lourde/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'industrie lourde/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

ACTION DE SOUTIEN EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA TÈNE

Le Conseil communal souhaite offrir la possibilité aux habitants de se faire plaisir en soutenant les établissements publics de La Tène qui ont été fragilisés par la pandémie. Chaque laténien (tout âge confondu) recevra ainsi par courrier un bon de 10 francs à faire valoir du 1^{er} juin au 30 septembre 2021.

La liste des établissements publics participant à l'action figure sur la page d'accueil de notre site internet (www.commune-la-tene.ch). Pour de plus amples informations, vous pouvez également prendre contact avec l'administration communale (032 886 65 00).

Information importante : ce bon ne peut être converti en espèces. Lorsque le prix de vente est inférieur à la valeur de celui-ci, aucun retour n'est prévu.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.06.21 au 12.07.21 Publication FAO n° 23

Dossier SATAC n° 111359

Parcelle(s) et coordonnées : 1025-Marin-Epagnier ; 658-Marin-Epagnier ; 4034-Marin-Epagnier ; 1206575/2566568

Situation : Marin ; Rue Louis-de-Meuron 3

Description de l'ouvrage : Pose d'un écran parphone en bois

Requérant(s) : Laurent et Maria-Gloria Siliprandi, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 42 RCC (Hauteur clôture) ; Distance à une route communale ; Alignement à une route communale

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE À MARIN UN COMITÉ ORGANISE « CLASSES EN FÊTE »

Le vendredi 25 juin s'est déroulée la journée « Classes en Fête » au collège de Marin. Organisé par un comité de parents bénévoles et d'enseignants, cet événement a permis aux enfants des écoles enfantines et primaires de célébrer la fin de l'année malgré l'annulation – pour la seconde année consécutive ! – de la traditionnelle fête scolaire pour cause de pandémie.

Au programme, des stands d'activité dans l'enceinte du collège, au Parc Perrier et à La Ramée, une très colorée flash-mob réunissant tous les élèves ensemble pour une chorégraphie sur le son Iko Iko, une distribution de glaces et bonbons et, pour conclure cette journée, un magnifique concert de MC Roger.

Les enseignants commentent « C'est un vrai succès » « C'est vraiment une organisation de dingue ! Merci beaucoup ! Les élèves ont eu tellement de plaisir » « De magnifiques sourires sur les visages des enfants. Quoi de plus beau ? ». « Mission accomplie » considère le comité Classes en Fêtes qui se réjouit d'avoir vu les enfants des étoiles plein les yeux tout au long de cette journée.

Le comité ne pouvait imaginer de voir les enfants terminer à nouveau leur année avec pour seul rituel de rapporter à la maison leurs affaires de l'année scolaire écoulée. Ainsi, ce nouveau comité a eu trois mois pour imaginer et mettre sur pied un concept COVID compatible. Cela a nécessité un certain engagement mais ce projet a reçu un accueil chaleureux et un véritable soutien de la part de la direction du centre scolaire du Bas-Lac (éorén), de la commune de La Tène comme des enseignants et du service technique de l'école. Quelques sponsors, soit La Migros, Multifood et la Pharmacie du Bourg, ont également complété la généreuse dotation de fonds scolaire. Même la météo a fini par rejoindre les rangs des soutiens. Jusqu'à la veille, ça n'était pourtant pas gagné !

Les organisateurs se réjouissent déjà de la prochaine fête scolaire en 2022, qu'ils espèrent sous sa forme habituelle, et remercient de tout cœur les enseignants et la direction de l'école, ainsi que le personnel du service technique, la commune de La Tène et les bénévoles, les sponsors, MC Roger et son équipe pour leur temps, leur bonne humeur et leur soutien pour cet événement.



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

RÉCEPTION DES SPORTIFS MÉRITANTS

La commune de La Tène organisera le 27 octobre prochain, la réception annuelle pour les sportifs méritants du village.

Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2020/2021 des résultats particuliers (médailliers, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de prendre contact avec l'administration communale, Tél. 032 886 65 00, **jusqu'au vendredi 20 août 2021, dernier délai.**

RÈGLEMENT DE DISTRIBUTION DE RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS MÉRITANTS

1. Le Conseil communal remet chaque année une récompense aux sportifs champions ou méritants, dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport.

Peuvent obtenir une récompense :

- toute personne ayant son domicile à La Tène ou faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène ;
- toute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène.

2. Pour obtenir une récompense, il faut :

- a) pour les équipes
 - obtenir un titre de champion cantonal ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure.
- b) pour les individuels
 - obtenir une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romande ;
 - obtenir une place dans les 4 premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial.

La période prise en considération va de juillet d'une année à juin l'année suivante.

Le Conseil communal se réserve la possibilité d'attribuer d'autres récompenses à un sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnel ou ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieux. Il en est de même pour une personne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport. Le Conseil communal décide de la nature de la récompense.

3. Une personne championne dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne pourra recevoir qu'une récompense. Il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

4. Les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'une décision du Conseil communal.

5. Le présent règlement a été adopté par le Conseil communal de La Tène dans sa séance du 3 août 2009. Il entre en vigueur immédiatement.

La Tène, le 28 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

Dossier SATAC n° 110508

Parcelle(s) et coordonnées : 2245 - Marin - Epagnier ; 1206537/2566687

Situation : Derrière chez Menod ; Rue des Tertres 2

Description de l'ouvrage : Assainissement d'un immeuble d'habitation avec création de balcons

Requérant(s) : AXA Investment Manager Schweiz AG, par Wincasa, 1002 Lausanne

Auteur(s) des plans : IPAS Architectes et Planificateurs SA, J.-J. Rousseau 7, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Sanction du 1995-06-07

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Au bénéfice des droits acquis au sens de l'article 12a LCAT ; Bâtiment en catégorie 3 selon plan de site

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.06.21 au 19.07.21 Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 111277

Parcelle(s) et coordonnées : 803 - Marin - Epagnier ; 1206550/2566243

Situation : Les Planches ; Rue Louis-de-Meuron 11

Description de l'ouvrage : Transformations intérieures d'une habitation avec changement d'affectation d'une pièce et modification de la terrasse

Requérant(s) : Michel Mathys, 2074 Marin Epagnier

Auteur(s) des plans : Lidia Renzo, A-Tec Saudan Architecture Sàrl, Route de Coffrane 3, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 2/Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la forêt

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

COUR DES ÉCOLES DE MARIN ET NOUVEAU LOCAL DES JEUNES : UN SONDAGE EN MAI ET UN ATELIER PARTICIPATIF APRÈS LES VACANCES ESTIVALES

Pour mémoire, le Conseil communal annonçait début mai la création d'un groupe de travail et de réflexion composé de politiciens, d'agents de sécurité, d'une jeune fréquentant le collège du Bas-Lac ainsi que d'un animateur socioculturel du Troglo pour analyser et comprendre un nouveau phénomène d'attroupement de jeunes gens dans le parking de la CSUM, qui créait quelques soucis avec la police et les usagers du parking.

Deux thématiques principales avaient émergé lors des premières discussions. La première était la cour d'école de Marin et son importance pour les jeunes gens. La deuxième était la création d'un nouveau local des jeunes.

Afin de connaître les attentes des jeunes gens de 13 à 18 ans, un sondage leur a été adressé.

Aujourd'hui, les questionnaires ont été retournés et ont été dépouillés. Au final, la commune a reçu pas moins de 283 questionnaires en retour (65% provenant des écoles et 35% provenant des jeunes en dehors de l'école obligatoire). L'intérêt pour la cour d'école est assez conséquent puisque plus d'une centaine de propositions pour la rendre plus attractive et fonctionnelle a été enregistrée (127 au total).

Les jeunes gens se sont également montrés très enthousiastes à l'idée de créer un nouveau centre socioculturel (61% des sondés se sont montrés favorables à cette idée).

Dans cette optique, un atelier participatif animé par l'équipe d'animation du Troglo sera organisé fin septembre avec les jeunes qui se sont portés volontaires afin de définir les contours et les grandes lignes de ce nouveau centre.

Si vous avez entre 13 et 18 ans, que vous êtes intéressés à participer à cet atelier participatif et que vous ne nous avez pas encore communiqué votre adresse mail, alors n'hésitez pas à le faire en nous le faisant savoir à : commune.la-tene@ne.ch

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 02.07.21 au 02.08.21 Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 111807

Parcelle(s) et coordonnées : 1349 - Thielle - Wavre ; 1208101/2568145

Situation : Le Crosat ; Grand'Rue 52

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s) : Charles-Ernest Schumacher, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Zone à bâtir : Zone de faible densité/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque

GOTTBURG Le toit, c'est nous!



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

FÊTE NATIONALE

C'est avec regret que nous vous informons que nos Autorités ont pris la décision d'annuler la commémoration de la Fête nationale sur le territoire communal. Bien que les mesures sanitaires sont en voie d'assouplissement, un évènement d'une telle envergure semble difficilement envisageable au vu des restrictions encore en cours.

Toutefois, au Grütli seront célébrés les 50 ans du droit de vote des femmes au niveau fédéral. Dans le cadre de cette commémoration, un appel a été lancé aux communes de Suisse pour que les discours des fêtes nationales soient écrits et prononcés par des femmes. La Tène s'est associée à cette démarche et un comité d'organisation, composé de femmes, rédigera un discours. Par ailleurs, les laténiennes ont été appelées à se rassembler le 1er juillet pour partager un moment convivial dédié aux femmes. A cette occasion, elles ont pu exprimer devant la caméra ce que leur inspire l'égalité. La vidéo et le discours seront diffusés à l'occasion de la Fête nationale via nos canaux de communications habituels. Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, les exemplaires papier des discours peuvent être obtenus sur demande auprès de l'administration communale

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

COMMUNIQUÉ RELATIF AU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En début d'année, nous avons indiqué, sur le « MEMODéchets 2021 » que des modifications importantes surviendraient en avril, au sujet du ramassage des déchets.

Finalement, lesdites modifications ne s'appliqueront que **dès le 1^{er} juillet 2021**. En effet, au lieu des deux tournées de ramassage actuelles (les mardis et vendredis), **un seul ramassage aura désormais lieu, le vendredi** (jeudi, si vendredi férié). Cette décision a pour but d'éviter une augmentation de la taxe déchets.

L'horaire de la tournée reste le même, soit dès 7h00 le matin. Merci de sortir vos poubelles exclusivement le jour du ramassage.

Nous vous rappelons que les recyclables et encombrants doivent être apportés à la déchetterie intercommunale de l'Entre-2-Lacs. La tournée de ramassage des déchets verts reste inchangée et a toujours lieu les mercredis, à la cadence indiquée dans le MEMO-Déchets.

Cressier, le 30 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX

AVIS DE TRAVAUX

**Fermetures et réouvertures ponctuelles
Rue des Fontaines - Vignoble sur 45 m – Carrefour Les Longins**

Les tronçons suivants seront fermés :

- **Carrefour Vignoble** : Circulation sur chaille. D'éventuelles perturbations sont à prévoir pour les travaux de surface.
- **Rue des Fontaines** : Fermeture complète sur le tronçon depuis les Jardils jusqu'au Longins. Les carrefours seront partiellement praticables. (détail ci-dessous)
- **Rue des Jardils** : Unidirectionnelle Sud-Nord. Accessible depuis la rue des Fontaines
- **Carrefour Longins** : Rue des Longins ouverte jusqu'au carrefour en tout temps. Sortie sur la rue des Fontaines praticable sur chaille avec quelques perturbations ponctuelles à prévoir pour la pose du CAD et des aménagements de surface.
- **Rue des Fontaines** : Du Chemin des Longins jusqu'à la route du Roc, praticable sur chaille avec quelques perturbations ponctuelles à prévoir pour la pose du CAD et des aménagements de surface.

L'entreprise est les différents intervenants travaillent actuellement dans le but de pouvoir poser la couche de base de l'enrobé avant les vacances de l'entreprises débutant le 2 août.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts. Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Jardils. Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation. Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

HORAIRES D'OUVERTURE

En raison **des vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021 :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 – 11h45	Fermé
Jeudi	08h00 – 11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	14h00 – 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)

Les horaires normaux reprendront dès **le lundi 16 août 2021**

CRESSIER

AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : BADER Pascal

Article cadastral n° : 4536

Situation : En Bas-le-Port 3

Auteur des plans : Erard & Schüll Architectes, 2525 Le Landeron

Nature des travaux : installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 111598

Publication FAO n° : 26

Date du délai d'opposition : 2 août 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 2 juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2021

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 12 juillet au vendredi 6 août 2021.

Réouverture lundi 9 août à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, soit **du lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021**.

	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les vacances approchent,

PENSEZ À VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET À VOTRE PASSEPORT !!!

Carte d'identité:

Si vous souhaitez uniquement faire établir une carte d'identité, adressez-vous auprès du contrôle des habitants de votre **commune de domicile**.

Passeport biométrique ou combi (passeport + carte d'identité):

Uniquement sur rendez-vous auprès du **secteur des documents d'identité à Neuchâtel**:

- **Par internet** (démarche simple et rapide) sur <https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite> ou sur www.passeportsuisse.ch

– Pour les personnes ne disposant pas d'internet: **par téléphone au 032 889 0 889**
Nous vous rendons attentifs au fait qu'une fois la demande approuvée pour la carte d'identité et les données biométriques saisies pour le passeport, le délai de livraison, en Suisse, est de 10 jours ouvrables au maximum.

Nous vous recommandons également de consulter le site <https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite>, vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur votre pays de destination, ainsi que des conseils aux voyageurs.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

HAUTERIVE	tél. 032 756 97 46
SAINT-BLAISE	tél. 032 886 49 50
LA TÈNE	tél. 032 886 65 00
CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 758 85 58
ENGES	tél. 032 886 47 90
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIÈRES	tél. 032 886 50 30

CONTRÔLES DES HABITANTS



CORNAUX



INFORMATION CAD ENTRE-DEUX-LACS

Dernièrement, vous avez été informés que des travaux de pose de conduites de chauffage allaient débiter sur le tronçon RC5-Martinettes.

À ce sujet, nous vous informons que ces travaux doivent être repoussés à une date ultérieure. En effet, nous nous confrontons à des difficultés d'approvisionnement en matière première permettant la fabrication des conduites de chauffage à distance, en l'occurrence l'acier.

Compte tenu du fait que nous n'avons pas d'influence sur cette pénurie, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, de vous communiquer les nouvelles dates prévues pour le déroulement de ces travaux.

Dès lors, nous vous invitons à rester attentifs aux prochaines parutions du Bulcom qui vous renseignera quant au nouveau planning.

Nous vous remercions de votre attention.

LE LANDERON



ARRÊTÉS

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 24 juin 2021.

Intitulé des arrêtés:

1. Crédit d'étude préliminaire de CHF 165'000 pour l'implantation et la construction d'un bâtiment pour l'accueil parascolaire
Arrêté 1426
2. Règlement de police - Modification de l'article 3.27, chiffre 2, relatif aux horaires du stand de tir au pistolet
Arrêté 1427

Echéance du délai référendaire:

Lundi 23 août 2021

HAUTERIVE



BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

01.07.2021-30.06.2022

Président:	Rocco Mauri
Vice-Présidente:	Martine Steiger Burgos
Secrétaire:	Alain Gerber
Vice-Secrétaire:	Patrice Zürcher
Membre:	Thomas Zeller

HAUTERIVE



HORAIRE D'ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires, soit du

lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021

nos bureaux sont FERMÉS tous les après-midi

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

lu - me - je - ve : 8h30 - 12h00
mardi : 7h30 - 12h00

L'accueil physique au guichet se fait **uniquement sur rendez-vous**, merci de nous contacter au 032 756 97 46 ou par e-mail : hauterive@ne.ch avant votre passage.
Merci de votre compréhension

CRESSIER - HAUTERIVE - LE LANDERON - SAINT-BLAISE



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent débiter sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 31 août 2021 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires**.

Directions des travaux publics

le clos des Argilles

LE CLOS DES ARGILLES, CRESSIER
Appartements en PPE, de 2.5 à 5.5 pièces

- ▶ Label Minergie
- ▶ Aux abords des vignes

Dès CHF 340'000.-
leclosdesargilles.ch

#ProjetsNeufs
032 737 27 50
Foncièrement

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES



ARRÊTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 24 juin 2021.

Intitulé des arrêtés :

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 33'000.- pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de la voirie.
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 80'000.- pour la réfection du chemin agricole de Champ Jallaz.

Échéance du délai référendaire :

Lundi 23 août 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des arbres et des haies en bordure de voie publique

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2021**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront facturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



ANNULATION DE L'ÉDITION 2021 DE LA FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT

Bien que la situation sanitaire ait évolué positivement ces dernières semaines, le Conseil communal a néanmoins pris la décision d'annuler la manifestation du 1^{er} Août en 2021. En effet, par mesure de précaution et, en regard des dispositions à prendre pour garantir le respect des mesures sanitaires en vigueur, le Conseil communal a estimé qu'il n'était pas opportun d'organiser actuellement un événement officiel rassembleur.

Nous invitons malgré tout la population de Lignières à pavoiser les maisons du village pour commémorer cet anniversaire.

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous souhaitons à toutes et à tous un agréable été et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2022.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 2 juillet 2021 au 2 août 2021

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC N° 111371

Parcelle(s) et coordonnées : 840, 841 – Lignières ; 1215050/2572115

Situation : Chemin du Grand-Maraïs 3

Description de l'ouvrage : Installation d'une pergola avec store

Requérant(s) : Yasar Kara - Neuchâtel

Auteur(s) des plans : –

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de détente - loisirs et tourisme/Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s) : –

Particularités : –

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 2 juillet 2021 fait foi.



Movement that inspires

dès CHF 32 950.-*

Modèle illustré: Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 CRDi, man. CHF 33 950.-*, pack Black Edition+ CHF 1500.-, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 6,5 l/100 km, 170 g CO₂/km³, catégorie de rendement énergétique C. Kia Sportage Black Edition 4x4 1.6 TGD-i, man. CHF 32 950.-*, peinture métallisée CHF 750.- (TVA incluse), 9,2 l/100 km, 209 g CO₂/km³, catégorie de rendement énergétique F. * Prime de CHF 2 000.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.6.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.



Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

SONATEC
Jura-3lacs

SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE
DANS TOUTE LA MAISON

L'ALTERNATIVE À L'ADOUCCISSEUR À SEL

1980
2020

40 ANS



www.sonatec3lacs.ch - 079 522 83 35

LA NEUVEVILLE

TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Championnat suisse inter-clubs!

En attendant les finales de promotion/relégation, deux équipes du club ont évolué le week end dernier. Les dames seniores 40+ se sont déplacées à Tramelan et ont remporté une jolie victoire par 4 à 2. Avant le dernier tour qui se déroulera le 4 juillet prochain à Gerlafingen ces dames occupent la 3^{ème} place du podium. A Tramelan, facile victoire en simple de Lucile Pauli en deux sets. Victoires également mais en trois sets de Murielle Haenni et de Josiane Richard. En double l'association Murielle/Monique Bourquin a bien fonctionné puisqu'elles ont remporté la palme en deux sets. Pour les messieurs 55 + de Roland Houlmann, c'est Tramelan qui se déplaçait samedi matin à La Neuveville. Victoire des visiteurs par quatre à deux. Pour le TC La Neuveville, victoire en simple de Daniel Breitenstein en deux sets. Le double

no deux constitué de Daniel & Jean Hirtat également été remporté facilement en deux sets. Pour la formation du capitaine Roland Houlmann, ce championnat est terminé. Avec 16 points Roland et ses potes occupent le 3^{ème} rang.

Championnat interne

Toutes les infos à ce sujet figurent dans la new lettre adressée par les organisateurs Joao & Damien. Jean Hirt a bien voulu transcrire toutes ces infos. La circulaire est affichée au club house. Avis aux amateurs!!!

Les news de Damien

Damien se trouve actuellement à Bourg-en-Bresse pour un tournoi Futur 25000\$. Après avoir passé avec succès le premier tour de qualification, il ronge son frein en attendant que Dame météo permette de disputer le deuxième tour!!!

Le rédacteur du TC

HAUTERIVE

Suisse bouge 2021 : 124'055 minutes de mouvement à Hauterive !



La Commune d'Hauterive remercie et surtout félicite toutes les personnes qui ont pris part à ces semaines d'activités sportives de la Suisse bouge du 1^{er} mai au 20 juin 2021.

Hauterive a comptabilisé en tout 124'055 minutes de mouvement, soit un total de 2'068 heures de sport! Ce résultat nous place au 28^e rang des communes du groupe B (entre 2001 et 6000 habitants) sur un total de 460 communes à avoir participé. Ce magnifique résultat, qui dépasse largement l'objectif initialement fixé à 100'000 minutes, démontre un vif intérêt pour le sport de la part de la population.

La 1^{ère} raison pour ne pas faire du sport, selon l'enquête de l'office fédéral des sports (OFSP), est le manque de temps. Alors un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de venir participer aux activités de groupe, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui se sont dépensées à leur convenance. Un grand bravo aux enseignant.e.s qui ont organisé des journées sportives avec l'ensemble des élèves. La traditionnelle marche qui proposait cette année la visite du nouveau

réservoir de l'Essert, a rencontré un vif succès. Merci aux participant.e.s!! Un merci tout particulier à Michel Terzi (dit Calzette), tenancier de la buvette du FC Hauterive, pour l'organisation de son assiette de roastbeef et autres pizzas qui ont suivi cette balade.

Un grand merci également au fitness FIT-4U qui a mis spontanément ses locaux et ses moniteurs.trices à disposition pour ouvrir ses cours au public.

Les photos sont disponibles sur l'application, rubrique Galerie. Et nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine pour l'édition 2022!

Le coordinateur sportif
Martial Eymann



La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE
DU 6 AU 9 juillet 2021

L'AUBERGE
1608
D'HAUTERIVE

Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Ceviche de dorade, crémeux d'avocat, suprêmes d'agrumes
- 9.- Bavarois au céleri et à la tomate
- 10.- Tartare de légumes et son œuf poché

Plats

- 22.- Arancini farci aux champignons et estragon, ragoût bolognaise et émulsion basilic
- 24.- Tartare de bœuf aux tomates confites et pignons pin, sorbet à la tomate
- 18.- Tarte feuilletée aux poivrons et oignons, salade de roquette et pesto
- 21.- Filet de truite rose, tombée de fenouil aux herbes et tomates, taboulé tiède

Desserts

- 9.- Ile flottante à la façon du Chef
- 10.- Tarte au chocolat à l'absinthe, sorbet cacao
- 10.- Soupe de fraises à la menthe, crumble citron et sorbet aux fruits rouges

LA TÈNE

Bibliothèque-Médiathèque de La Tène



Votre bibliothèque de La Tène sera fermée dès le **mercredi 7 juillet 2021 à 19h00**.
Réouverture :
mardi 10 août 2021 à 10h00
 Bonnes vacances à tous

LA NEUVEVILLE

Un nouveau président et un honneur suprême



De g. à d. : Willy Sunier reçoit le «Melvin Jones» de Virginie Ducrot Geinoz
 La passation de pouvoir du Lions Club La Neuveville entre-deux-lacs s'est tenue le 23 juin 2021 au Jean-Jacques Rousseau à La Neuveville. Jean-Bernard Chabloz (Lignièrès) succède à Virginie Ducrot Geinoz (Le Landeron) à la présidence du club. Pour son année, le nouveau président a choisi le thème de la solidarité, car cette valeur est plus que jamais d'actualité. Le club participera à diverses activités afin de récolter des fonds et continuera de soutenir des projets d'entraide de la région.

La soirée a également été marquée par la remise du «Melvin Jones», la plus haute distinction du Lions Club International, à Willy Sunier pour son engagement sans faille au sein du club- service. Willy Sunier, maire de Nods, est membre du Lions Club La Neuveville entre-deux-lacs depuis 31 ans. Il a d'autre part occupé le rôle le président à deux reprises et s'est engagé à représenter le club sur le plan régional et national lors de nombreuses occasions.



De g. à d. : Jean-Bernard Chabloz, nouveau président et Virginie Ducrot Geinoz

LA TÈNE

L'assemblée générale de la Ludotène

aura lieu **Mardi 24 août 2021 à 19 heures** à la **Ludothèque Fleur-de-Lys 7 à Marin** Cordiale invitation à tous les membres.

GARAGE - CARROSSERIE JEANNERET
 2037 MONTMOLLIN
 Véhicule de prêt **GRATUIT**
 YARIS HYBRID Yaris 4X4
 032 731 20 20

NEUCHÂTEL

Volleyeuses du bas lac en Bronze au championnat suisse junior (M13)

Le week-end dernier, à Aadorf (TG), se sont déroulés les championnats suisses junior de volleyball. Après des qualifications régionales, les 24 meilleures équipes de Suisse se sont retrouvées, par poule de 4 équipes lors d'une première journée décentralisée, COVID oblige. Les 6 équipes vainqueurs des poules se sont retrouvées ce week-end à Aadorf pour y disputer un Final Six (finale à six). L'équipe du NUC catégorie M13, vainqueur des qualifications régionales, avait gagné sa poule lors du la première journée des championnats suisses qui s'est déroulée au Gibloux le 5 juin dernier, se défaisant notamment de l'équipe de Volley Franche Montagne. C'est donc pleins d'enthousiasme que Juliette Lambelet (2^e r. 4^e g. à d., de St-Blaise), Louise Engel (couchée devant, capitaine,

de St-Blaise) et Alyssa Castioni (1^{er} r. 3^e g. à d.) ont traversé la Suisse, dimanche aux aurores. C'est parce que c'est une tragédie grecque qu'on aime le sport. Après avoir dominé facilement leurs adversaires dans les tours préliminaires, celles que tout le monde voyait en finale... ont trébuché bêtement en demi-finale. La petite finale n'a été qu'une formalité leur permettant d'accrocher finalement la médaille de bronze autour de leur cou. Elles se consoleront en se rappelant qu'elles sont la seule équipe à avoir battu, durant le tournoi, l'équipe (Köniz) qui a finalement été sacrée championne suisse M13 2021. A n'en point douter, on va encore entendre parler de ces deux jeunes volleyeuses du Bas-Lac à l'avenir.

VF

CAMP D'AÎNÉS 65+

Du lundi 20 au samedi 25 septembre 2021

À Isenfluh, Oberland Bernois

Nous sommes heureux de vous proposer un camp qui se déroulera dans la région splendide de la Jungfrau, pour une semaine qui nous fera du bien.



Nos Montagnes enneigées, notre Or Blanc Suisse !

Le chalet est spacieux et confortable, mais pas adapté aux personnes à mobilité réduite (escaliers et pente escarpée). Il est donc nécessaire d'être autonome pour y participer.

Pour visiter cet endroit idyllique : <http://berghaus-isenfluh.ch>

Le trajet s'organisera avec des voitures individuelles.

Merci de vous inscrire d'ici au 28 juillet 2021

Renseignements auprès de Delphine Collaud, pasteur, 079 312 52 43

Flyer complet sur le site www.entre2lacs.ch



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ): pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 2 juillet: 20h00 Le Truc en + au centre paroissial réformé de Cressier. Envie d'un petit truc en + dans votre foi? Vivre un temps communautaire et faire l'expérience d'un Dieu proche et de son attention concrète pour votre vie.... Cette célébration est pour vous!

Camp d'âinés 65+ à Isenfluh du 20 au 25 septembre 2021

Cf. flyer ds cette édition - inscription jusqu'au 28 juillet auprès de Delphine Collaud, 079 312 52 43.

Catéchisme 2021-2022

«Sans connaissance préalable, impossible de choisir librement»

Fort de cette conviction, nous désirons inviter les jeunes qui débiteront en août la 11^e Harmos (ou les plus âgés qui souhaitent faire le KT), à découvrir le parcours Alpha KT que propose notre paroisse. Des rencontres dynamiques et interactives favorisent les occasions de partager librement ses convictions, de poser ses questions, de s'exprimer sur ses croyances, mais aussi de bien s'amuser et de grandir dans leur personnalité au sein d'un groupe bienveillant.

Pour toutes informations, veuillez consulter le site www.entre2lacs.ch, ou le pasteur Frédo Siegenthaler ou le secrétariat.

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 4 juillet: 10h00 Culte au temple du Landeron.
10h00 Culte au temple de St-Blaise (pas de garderie ni d'activité pour l'enfance pendant les vacances scolaires).

Pour les cultes à Montmirail, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

■ CORNAUX-CRESSIER

Cressier
Vendredi 2 juillet: 20h00 Le Truc en + au centre paroissial réformé de Cressier.
Mercredi 7 juillet: dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

■ LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès
Dimanche 4 juillet: 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch
Animateur de jeunesse
Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com
Location des locaux
Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise:
Gérante: Sophie Rossel
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial: Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 2 JUILLET
09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré-Coeur de Jésus

SAMEDI 3 JUILLET
09h00 Messe à Saint-Blaise
11h00 Baptême
16h00 Baptême de Eléana
18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 4 JUILLET
10h30 Messe à Saint-Blaise

MARDI 6 JUILLET
09h00 Messe à Saint-Blaise

VENDREDI 9 JUILLET
09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 10 JUILLET
18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 11 JUILLET
10h30 Messe à Saint-Blaise

Horaires des Messes Samedis et Dimanches en Juillet-Août 2021

Samedis: 18h00 aux Geneveys-sur-Coffrane et 18h30 à Saint-Blaise Dimanches: 09h00 au Landeron en juillet et à Cressier en août, 10h00 à Cernier et 10h30 à Saint-Blaise

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

Durant le mois de juillet, la messe est au Landeron le dimanche à 09h00

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

VENDREDI 2 JUILLET
17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 4 JUILLET

09h00 Messe

14h00 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h00

MARDI 6 JUILLET

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

VENDREDI 9 JUILLET

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 11 JUILLET

09h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

“ UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT. ” - PYTHAGORE -



ELA
SUISSE / SCHWEIZ
Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse!
IBAN: CH02 0900 0000 1737 1750 7

RVG
Energies Renouvelables Sàrl
Pompes à chaleur
Ventilation douce
Capteurs solaires
A notre service depuis 1982
2073 Enges
Tél. 032 751 73 51
Mobile 078 711 64 46
contact@rvg-energies.ch
www.rvg-energies.ch



L'autonomie énergétique!
Depuis 1982 nous avons des solutions!

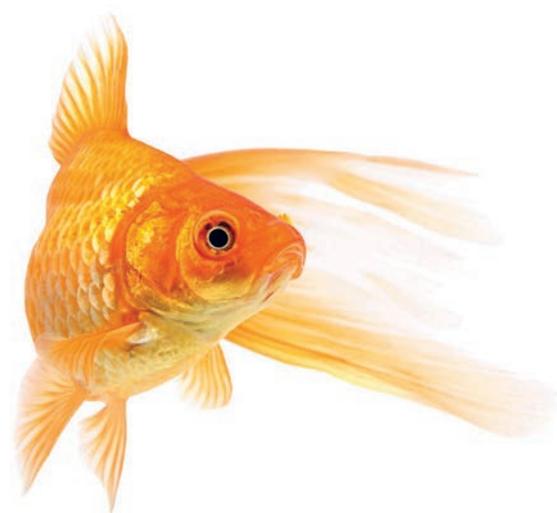
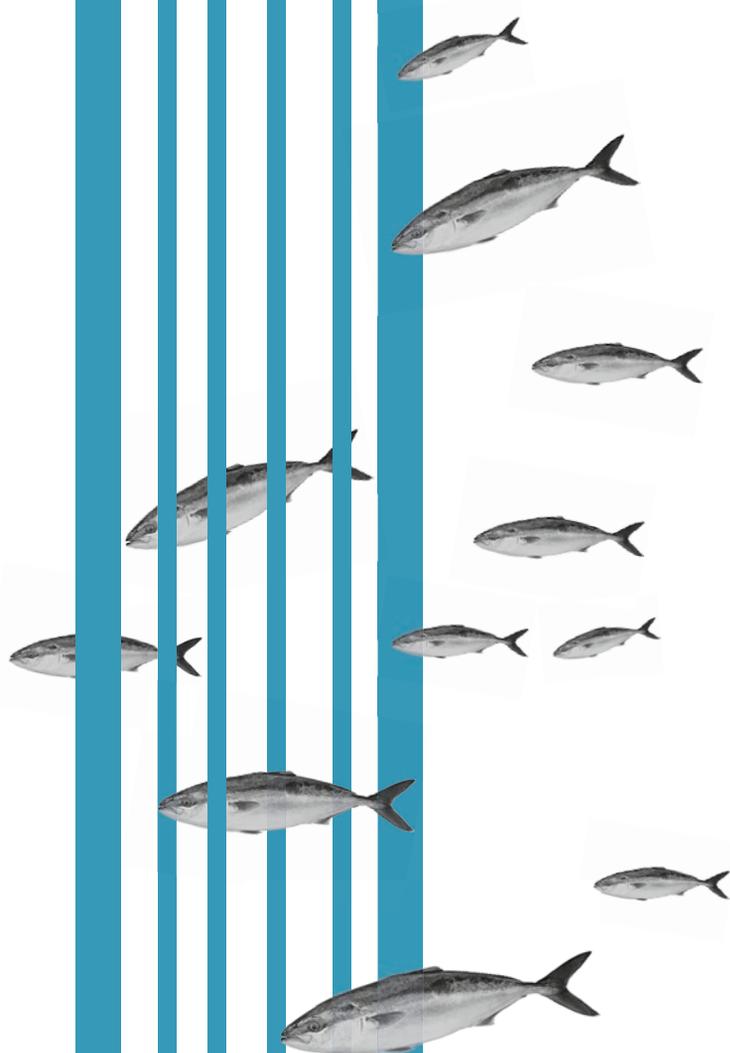
AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte: Dimanche à 10h
Pour les modalités d'organisation,

nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch



imprimer-éditer
c'est chez Messeiller

Boostez votre communication!
079 408 56 05

SUISSE

Dernière chance pour une Suisse durable

Nouvelle « Stratégie pour le développement durable 2030 »
du Conseil fédéral

Pour assurer l'avenir de l'humanité, nous devons enrayer la perte de biodiversité, réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et mettre un terme aux inégalités. En signant les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, la Suisse s'est engagée à œuvrer dans ce sens. Le Conseil fédéral mise sur le volontariat et, pour l'essentiel, sur des mesures ponctuelles. Est-ce suffisant ? SDSN Switzerland, le réseau suisse d'une initiative des Nations Unies pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable, estime que le Conseil fédéral doit jouer un rôle fort de leadership dans l'attribution des responsabilités pour une Suisse durable.

Zurich, le 24.6.2021. Le Conseil fédéral a présenté hier sa « Stratégie pour le développement durable

2030 ». Bien qu'il ne lui reste plus que neuf ans pour mettre en œuvre ses objectifs stratégiques, il mise sur le principe du volontariat et sur des mesures ponctuelles. « Nous ignorons comment le Conseil fédéral compte atteindre dans les temps les 17 objectifs de développement durable », fait remarquer Océane Dayer, co-présidente de SDSN Switzerland, la section suisse du Sustainable Development Solutions Network, le Réseau de solutions pour le développement durable. Or, comme le souligne Carole Küng, co-directrice de SDSN Switzerland, « l'Agenda 2030 est notre dernière chance de bâtir une Suisse durable. Il nous reste très peu de temps pour déployer des mesures économiquement efficaces qui puissent désamorcer les crises majeures qui s'annoncent. Nous devons maintenant faire preuve d'un grand courage et d'une forte volonté pour préserver la Suisse que nous aimons ».

Le Réseau de solutions pour le développement durable Suisse (SDSN Switzerland) est hébergé par la Fondation Biovision et le Centre interdisciplinaire pour le développement

durable (CDE) de l'Université de Berne. Il compte une cinquantaine de membres et de partenaires. Reprenant les termes du Conseil fédéral, l'organisation estime que « des transformations fondamentales » sont nécessaires dans de nombreux domaines. En effet, la Suisse a une immense responsabilité vis-à-vis du reste du monde puisqu'elle continue de consommer chaque année l'équivalent de près de trois planètes Terre. Nous devons donc impérativement changer en profondeur le rapport que notre société entretient avec les ressources. SDSN Switzerland considère que la « Stratégie pour le développement durable 2030 » devrait être assortie d'un plan de financement. « La Confédération devrait affecter des ressources à des projets stratégiques centraux de mise en œuvre ainsi qu'au pilotage de processus d'innovation sociétale », estime la co-directrice Carole Küng.

Il n'est pas encore trop tard

SDSN Switzerland souligne l'urgence d'agir en réseau et de manière systémique pour relever les grands défis de notre temps tels que le

changement climatique, la perte de biodiversité et les inégalités, lesquelles ont encore été exacerbées par la crise du coronavirus. « Nous sommes la dernière génération qui puisse encore renverser la vapeur et offrir un avenir durable à nos enfants et aux générations suivantes », affirme Carole Küng. Malheureusement, comme le montre le « Sustainable Development Report 2021 » publié la semaine dernière par la section centrale de SDSN, les évolutions économiques et sociétales positives ne suffiront pas à inverser la tendance. Les limites planétaires seront bientôt dépassées. Les scientifiques craignent même qu'elles ne le soient déjà sur le plan de la biodiversité.

La « Stratégie pour le développement durable 2030 » de la Confédération mise sur la responsabilité individuelle et sur le volontariat. Autrement dit, elle ne précise pas qui assume l'immense responsabilité de notre avenir. Alors que le débat politique suisse reste polarisé, nous avons plus que jamais besoin d'une vision commune pour construire un avenir durable.

NEUCHÂTEL

Renaissance des « jeudis musicaux du Gor du Vauseyon »

La Covid 19 a mis à mal la Musique, toutes les musiques et partant les « jeudis musicaux du Gor du Vauseyon ». Malgré le succès de la première édition il a donc fallu se résigner à y renoncer en 2000.

Maintenant que les perspectives sanitaires sont plus souriantes un nouveau programme peut être proposé.

On a veillé à ce que tous les courants musicaux trouvent leur place. « Le malheur des uns faisant le bonheur des autres » grâce à la suppression provisoire des trains entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds les concerts ne seront pas ponctués par le moindre bruit.

Mieux encore, en cas de pluie, les concerts auront lieu sous la Halle aux sels située qu'à quelques pas

du kiosque à musique

C'est à l'ensemble folklorique de musique suisse OHALATZ qu'a été confié le concert d'ouverture du jeudi 8 juillet.

Ces musiciens nous viennent de la région de Soleure. A nouvel-an ils étaient les hôtes du programme spécial de la Télévision suisse allemande DRS.

Une semaine plus tard, le 15 juillet, ce sera au tour du **D Light Trio** avec notamment le saxophoniste et clarinetiste **Niels Sørensen**, un visage bien connu du paysage musical et du jazz neuchâtelois.

Elle nous viendra de Paris, le 22 juillet, la soprano **Emilie Rose Bry** dans un programme de musique française, de lieds et même de George Gershwin.

Elle sera entourée par le clarinetiste et clarinetiste basse Jean-Philippe Scalbert tandis que le brillant jeune pianiste Evan Metral sera comme il se doit au piano.

Le Pâtre sur le rocher de Franz Schubert est au programme. Puis ce sera déjà le **concert de clôture**, le 29 juillet, où on pourra applaudir de **Quintette à vents Chantemerle** formé de Pascal Wenger, flûte Olivier Guy, hautbois, Yves Péquignot, clarinette, Rosie de Pietro, cor et Claude Perrinjaquet, basson.

On pourra les applaudir dans des compositions d'Anton Reicha, Scott Joplin, Pierre-Henri Ducommun compositeur de la Chaux-de-Fonds et du grand musicien provençal Darius Milhaud dont les musiciens

proposeront la délicieuse suite en sept mouvements « **La cheminée du roi René** ».

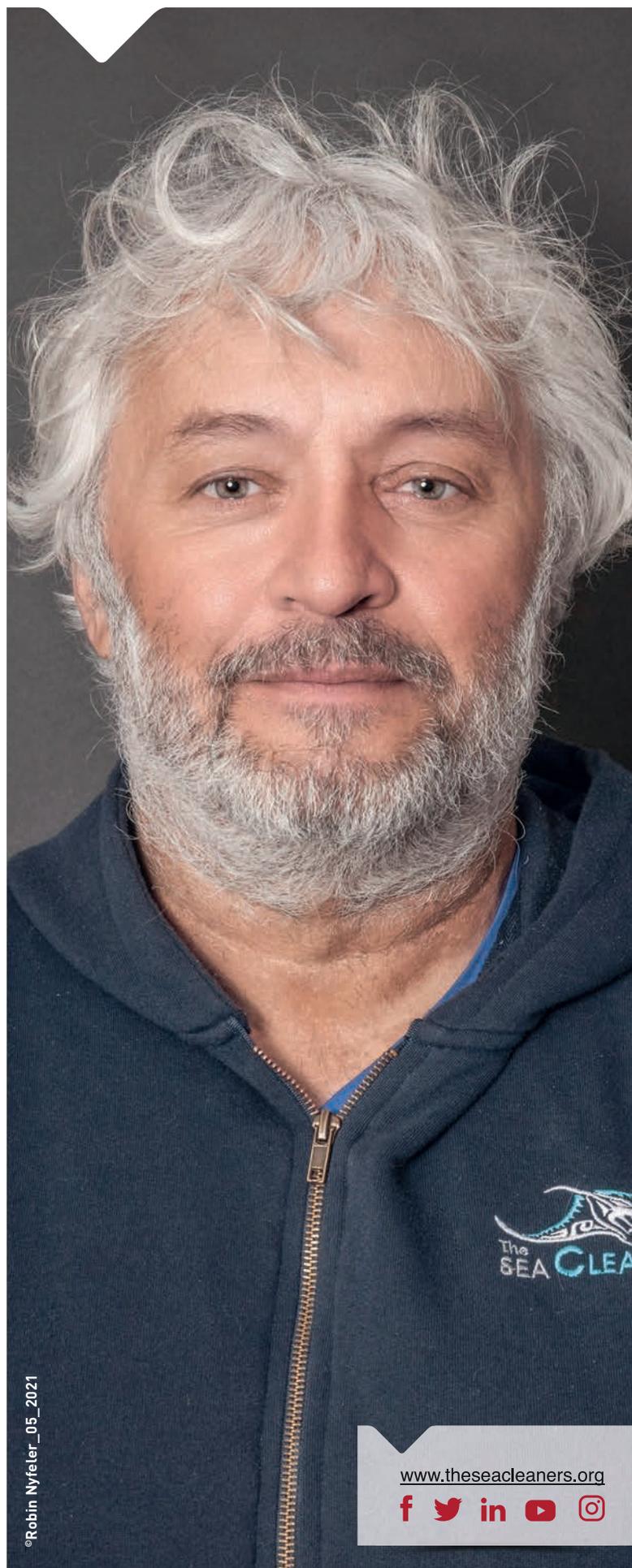
C'est sur la perspective heureuse d'un bel été musical que va s'ouvrir bientôt la deuxième édition des « **jeudis musicaux du Gor du Vauseyon** », un site enchanteur à deux pas de la ville.

Qu'on se le dise encore, l'entrée à ces concerts sera libre tandis qu'un chapeau recevra volontiers les oboles d'auditeurs comblés. C'est en tout cas notre vœu le plus cher.

Claude Delley
directeur artistique

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT

LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS



©Robin Nyfeler_05_2021

www.theseacleaners.org



YVAN BOURGNON

#BeatPlasticPollution
#MantaProject
#PlasticHunter

Au travers de ces quelques lignes, le Bulcom vous invite à découvrir ces Neuchâteloises et Neuchâtelois qui, par leur profession, leurs exploits sportifs, leur cause ou leur talent portent nos couleurs bien au-delà des frontières régionales ou nationales.

NOUS POURRIONS RÉCUPÉRER LES DEUX TIERS DE LA POLLUTION PLASTIQUE OCÉANIQUE MONDIALE.

Yvan Bourgnon, 2021



Enfant, il fait le tour du monde à la voile avec ses parents. Il devient l'un des plus grands marins de sa génération avant de se lancer, à 40 ans, dans une folle aventure à bord d'un catamaran de six mètres.

DANS QUELLE MESURE LADITE AVENTURE RÉVÈLE LA NÉCESSITÉ D'AGIR POUR LA SURVIE DES OCÉANS? MONTEZ À BORD, YVAN VOUS RACONTE TOUT.

Le jour de notre entretien le 28 mai dernier, lorsque j'ouvre la porte à Yvan Bourgnon, je l'accueille en lui disant «-Bonjour et bienvenue Monsieur Bourgnon.» Et lui de me répondre «-Bonjour, dis, tu sais où j'habite?» «-Et bien, non...» suis-je bien forcé de constater. «-Là !» dit-il en pointant du doigt le fond de mon entrée, pour indiquer que lorsqu'il rentre chez lui, à Saint-Blaise, il loge dans la rue parallèle à la mienne. L'homme a tant de choses à dire et sait tellement capter l'attention de son auditoire que la seule question que je lui pose est de se présenter au lectorat du Bulcom, le reste de l'entretien est tenu par ses soins tant je reste bouche-bée à ce qu'il me relate. Morceaux choisis :

«- Je suis de nationalité suisse; de mère française, j'ai le plus souvent vécu en France; ceci dit, c'est à Saint-Blaise que je fais mes premières sorties sur l'eau, avec le navigateur Claude Berger. C'est sans doute grâce à lui, grâce au vent de Saint-Blaise, aux amis et à une grande partie de ma famille résidant ici que je me suis attaché à cette région; je vis ici du reste. La vie que je mène m'emmène loin la plupart du temps mais c'est ici que je pose mes bagages, que j'ai mes amis et que j'organise mes rendez-vous professionnels. Et puis bien sûr j'ai mes deux garçons, des jumeaux de sept ans, Axel et Oliver qui vivent avec leur maman à Echallens ainsi que Mathis, mon aîné (24 ans) qui étudie à la HEC de Lausanne et avec qui je navigue et continue à faire des compétitions. Ce sont mes plus belles raisons de toujours revenir au bercail.»

«-J'ai eu plusieurs vies en fait; mes parents étaient boulangers à La Chaux-de-Fonds avant ma naissance. Nous vivions en France mais revenions deux ou trois fois l'an au chalet qu'ils avaient gardé comme pied-à-



ÉTABLIE À NEUCHÂTEL DEPUIS 1815,
LA BANQUE BONHÔTE EST UNE BANQUE
PRIVÉE SPÉCIALISÉE DANS LA GESTION
DE FORTUNE | WWW.BONHOTE.CH



Propos recueillis par Robin Nyfeler

terre. Nous avons eu la chance inouïe, mon frère Laurent et moi, de les accompagner sur les toutes les mers et océans de ce monde, à la voile, quatre années durant; j'avais entre 8 et 12 ans. Cela a conditionné toute mon existence malgré le retour à l'école. J'ai ensuite fait 25 ans de compétition et ai gagné ma vie avec la voile. J'ai eu de belles années et ai pris part aux plus belles courses au monde. J'ai gagné la «Transat Jacques-Vabre», la «Confrère», la «Mini-Transat», j'ai été multiple champion de France et d'Europe. J'étais aussi un chasseur de records et naviguais toujours en multicoques, du plus petit au plus gros (du catamaran de sport au Formule 1 à plusieurs millions d'euros).»

«-Et puis à 40 ans, j'ai eu envie de partir à l'aventure; quand tu es un compétiteur, de six heures du matin à minuit, tu ne penses que performance; tu ne profites plus des gens ni des voyages et tu as la pression permanente des sponsors. J'avais envie de renouer avec des valeurs simples et avoir à nouveau de vrais contacts avec les gens. Entre 2013 et 2015, je me lance le défi de faire le tour du monde, le même que celui réalisé à l'époque avec mes parents, mais à bord d'un catamaran de sport (6m). C'est là que je me suis épanoui le plus car je conciliais tout; la préparation du bateau, la navigation en solitaire, les escales, les conditions extrêmes et le fait de vivre avec presque rien. Le concept était: deux coques, un mât, une voile et de ne pas savoir où j'allais, si ce n'est, cap à l'ouest. Je dormais le plus souvent attaché sur un des bancs par tranches de 15 minutes, souvent sous les «paquets de mer» et barrais huit à dix heures par jour. J'étais en totale osmose avec les éléments, j'étais tellement petit, je me guidais aux étoiles... Aux quatre cinquièmes du voyage, après quatre jours de tempête sur les côtes du Sri Lanka, j'ai désintégré le bateau sur un rocher à proximité d'un spot de surf. J'ai cru mourir. Le bateau tapait si fort... je m'en suis sorti et, avec beaucoup d'aide, ai réparé le bateau sur place durant six mois; j'ai essayé de me réparer moi aussi, je souffrais d'une hernie discale.»

«-Lors du voyage avec mes parents, les océans étaient propres. Je reviens, trente ans plus tard et là, c'est le désastre. Je m'arrête jusqu'à 40 fois par jour pour libérer ma dérive et mes gouvernails des sacs plastiques... Je prends conscience de la mesure du problème. Au large, on ne s'en rend pas bien compte, mais là, à ras de l'eau avec mon petit bateau, près des côtes, c'est hallucinant.»

«-En 2015, au retour de mon tour du monde, je perds mon frère dans un accident de plongée en Polynésie. Bousculé par cela, je n'avais plus envie de prendre part à des compétitions. En revanche je participe, en 2016, en tant que conférencier à la COP22 de Marrakech et dans la foulée, au gré des rencontres et de la synchronicité, nous mettons sur pied l'association **The SeaCleaners**. Notre but est de collecter des déchets en mer. Curieusement, il y a beaucoup de détracteurs par rapport à cette idée; certains la jugent trop couteuse et l'assimilent à «une cuillère à soupe dans un océan». Ceci dit, il n'y a pas d'étude scientifique sur le sujet et moi, je veux savoir si les paroles de ces braves valent quelque chose ou non. On lance donc les études de faisabilité et l'on se rend compte que vingt fleuves dans le monde créent 65% de la pollution globale des océans. A leur embouchure, 80% des déchets plastique flottent encore. La pollution actuelle est désagrégée et irrécupérable, mais nous pouvons nous occuper de celle à venir et l'on sait que celle-ci va tripler dans les trente prochaines années. Un système de collecte est techniquement facile à mettre au point et un seul bateau comme le **Manta** peut récupérer entre 5'000 et 10'000 tonnes de plastique par an; tentons l'aventure!»

«-Dès 2018, nous rentrons complètement dans la réalisation de notre projet et en janvier 2021, nous présentons le **Manta** (56m) et le **Mobula 8** (8m) qui lui, sera actif pour des opérations de dépollution en eaux calmes et protégées comme les zones côtières, les zones lacustres, les mangroves, les rivières, les canaux et en mer jusqu'à 5 milles des côtes. En cinq ans, nous sommes passés d'une page blanche à un concept ultra efficace grâce à plus de 20'000 heures d'études, 60 ingénieurs et de nombreuses entreprises partenaires. Désormais, nous devons faire le choix des fournisseurs et dessiner définitivement toutes ces pièces en vue de

la construction du bateau, fin 2022. Nous serons opérationnels avec le premier **Manta** fin 2024. Dans un rêve absolu, on espère avoir 300 **Manta** et 1000 **Mobula 8**. Avec 500 **Mobula 8** et 300 **Manta** on retire les deux-tiers de la pollution plastique mondiale. Il y a 300 points noirs sur la planète que nous avons identifiés où l'on pourrait faire fonctionner des **Manta**. Après, nous ne sommes pas utopistes et si seuls 60 **Manta** et 300 **Mobula** naviguent, nous n'aurons pas éteint la pollution mais nous aurons amené notre pierre à l'édifice et lancé l'impulsion.»



Le Manta peut récolter 10'000 tonnes de déchets par an | ©The SeaCleaners

«-La sensibilisation au travers d'un bateau emblématique comme le nôtre est facile. Nous faisons escale une semaine par mois. A terre, nos équipes accueillent des classes, des institutions et/ou des politiques; le message que nous faisons passer durant les escales est presque aussi important que les trois semaines de collecte en mer. De plus, **Manta** a une grande fonction scientifique car à ce jour, nous ne savons pas précisément ce qu'il se passe entre le moment où un déchet quitte la terre et celui où il finit dans la bouche des poissons ou des oiseaux sous la forme de micro-plastiques. Nous allons avoir cinq à dix scientifiques à bord dans deux laboratoires et récolter ainsi des datas d'une importance capitale pour prévenir la pollution future. A terme, nous saurons qu'à tel ou tel endroit la pollution est plus forte en raison de la mousson, des courants ou d'autres facteurs.»

«-Aujourd'hui, **The SeaCleaners** est composé de 30 salariés et 1000 bénévoles. L'association se politise et fait du lobbying à l'ONU et à Bruxelles. Il n'est guère aisé de trouver des fonds car la problématique de la pollution des océans ne fait surface qu'en 2015 (même si elle existe depuis 20 ans)! Avant, c'était l'Amazonie qui allait sauver la planète, aujourd'hui, nous savons que ce sera les océans. Mais aucun gouvernement ne souhaite investir; les océans n'appartiennent à personne et on ne fait pas beaucoup d'argent avec le recyclage...»

«-Nous sommes fiers que tout parte un peu d'ici. L'association **The Sea Cleaners Suisse** menée par **Milan Despotovic** est la plus importante, juste derrière la France. Il y a du travail car il n'est pas facile d'amener des entreprises helvétiques à s'occuper des océans, mais notre projet leur inspire confiance. Arrêtons de consommer trop de plastique et retrouvons nos manches. Soyez les bienvenus à bord!»



Le Mobula 8 et le Manta en action | ©The SeaCleaners

Se renseigner et soutenir l'association: m.despotovic@theseacleaners.org
Faire un don à l'association: The SeaCleaners Swiss, Chemin des Novalles 9, 1807 Blonay | IBAN IBAN CH58 0900 0000 1511 0579 9

BERNE

Dans les coulisses de votre Bulcom : visite au Centre d'impression de Berne



La semaine dernière, une petite délégation de la rédaction du Bulcom a eu la chance de se rendre à Berne pour assister à la «naissance» du Bulcom de vendredi dernier. Intense émotion en constatant qu'en un temps record, moins de 45 minutes au total, les Bulcom sont prêts à l'expédition.

La Suisse compte trois centres d'impression à Berne, Lausanne et Zurich. Grâce à leur excellente logistique d'édition, le Bulcom bénéficie, comme tous les journaux et magazines qui y sont imprimés, de solutions de services modulaires. Le plus étonnant d'ailleurs, c'est que pratiquement chaque imprimé qui arrive dans votre boîte aux lettres est imprimé dans un de ces centres.

Construit entre 2004 et 2006, à l'époque où deux quotidiens d'envergure, le Bund et la Berner Zeitung, alors concurrents, ont uni leurs forces en décidant d'imprimer ensemble en un seul et même lieu, le Centre d'impression de Berne (Druckzentrum) tourne à plein régime six jours sur sept, entre quotidiens qui s'impriment en soirée et la nuit, hebdomadaires, magazines et catalogues qui passent sur la rotative en journée. En effet, ce ne sont pas moins de 13 titres qui défilent chaque nuit. Autant vous dire que ça va vite et que l'on y fait une grande consommation de papier (plus de 30'000 tonnes par année!). Une centaine de collaborateurs y travaillent à temps complet, une équipe complétée, selon les besoins, par une cinquantaine de temporaires qui travaillent eux de 10 à 80%. Chaque nuit, trois personnes veillent à ce que tout se passe bien et alimentent les machines en permanence. Les rouleaux de papier défilent, tout s'enchaîne, une mécanique sacrément bien rodée!

Sans entrer dans les secrets de fabrication, l'impression se fait sur une machine gigantesque, qui s'articule sur trois étages. Une fois la machine lancée, les choses vont vite, extrêmement vite. A peine le temps de se retourner que le journal est déjà imprimé. L'impression off-

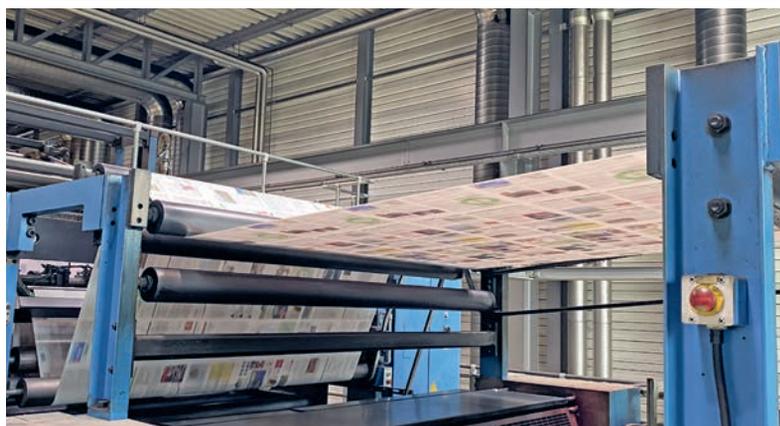
set, ou offset (de l'anglais to set off, reporter) est un procédé d'impression qui est en fait une amélioration de son ancêtre, la lithographie, par le remplacement de la pierre lithographique par une plaque cintrable, adaptée à un cylindre, et l'ajout d'un blanchet autour d'un cylindre porte-blanchet (ou cylindre offset), entre le cylindre porte-plaque et le papier.

Le procédé offset est actuellement le procédé majeur d'impression pro-

cédés jusqu'à quelques centaines de milliers d'exemplaires. Au-delà, on lui préfère généralement l'héliogravure, ce qui n'est néanmoins pas le cas au Centre d'impression de Berne.

Votre Bulcom ne déroge pas à ce procédé, puisqu'il est imprimé selon les règles de l'art, dans un centre à la pointe de la technologie. D'ailleurs les images parlent d'elles-mêmes!

CS



CRESSIER

Un tel élan de solidarité, autant de beaux gestes d'une grande générosité



Au lendemain des terribles intempéries qui ont frappé Cressier, Diane et David Simon-Vermot, qui habite au milieu de la localité, ont pris l'initiative d'en appeler à tout un chacun pour aider les plus démunis. En quelques jours, aidés de nombreux bénévoles, ils ont récolté tellement de dons matériels qu'ils sont désormais mis à disposition dans deux lieux différents.

«Même si nous n'avons pas été frappé directement puisque seul notre sous-sol a été inondé, il nous a semblé indispensable de venir en aide à ceux qui n'ont pas eu notre chance.» Diane Simon-Vermot et son mari David ont alors décidé d'ouvrir une récolte et distribution de dons à titre privé. Ils gèrent la logistique ainsi que l'organisation. Diane et David Simon-Vermot ont lancé un appel via Facebook sur le groupe «Aidons Cressier» «Nous avons fait un appel pour recevoir des dons de 1^{ère} nécessité : des denrées alimentaires et des biens de première nécessité, certes, mais également de la vaisselle, des habits, des chaussures, des jouets et du matériel de puériculture. En même temps nous avons lancé une bouteille à la mer afin que des bénévoles viennent

nous aider. Et nous n'avons pas été déçus, bien au contraire!» En effet, en quelques jours, cette aide d'urgence s'est organisée. Les bénévoles ont commencé à venir en nombre, de partout, certains n'hésitant pas à parcourir plus d'une demi-heure en train pour rejoindre la salle de meeting M2L au centre du village de Cressier. Les dons matériels et alimentaires ont afflué de partout. Les grandes surfaces ont toutes joué le jeu, les restaurateurs, les boulangers, les bouchers, les maraîchers apportant même des légumes frais. A tel point qu'il a fallu créer 1 point de collecte à la gare (qui sera ouvert jusqu'au dimanche 4 juillet) ainsi que 2 locaux pour la distribution des dons. Le premier local est donc la salle de meeting M2L (Route de Neuchâtel 7)

où se trouve tout ce qui est alimentaire, les produits de première nécessité et la vaisselle. Le 2^{ème} lui se trouve au Chalet Saint-Martin (Rue Molondin 8), où se trouvent les habits, les chaussures, et tout ce qui est destiné aux enfants de tout âge (également du matériel de puériculture). Grâce à la générosité des personnes depuis le 3 juillet la distribution des dons sera également ouverte jusqu'au 11 juillet aux habitants des communes avoisinante qui seraient dans le besoin à la suite aux intempéries ou à la pandémie. Cette initiative est d'une belle générosité, une magnifique façon de tendre la main à l'autre dans la difficulté.

CS

Distribution
pour les sinistrés de Cressier

- Vêtements - Couvertures - Jouets
- Draps - Vaisselle - Casseroles
- Couches - Et plus encore ...

Nous avons reçu beaucoup de dons pour vous.
Venez chercher ce dont vous avez besoin.

- Pour l'alimentaire, le non alimentaire et la vaisselle à:
Route de Neuchâtel 7 (Salle de meeting M2L)
- Pour les habits, les jouets et les affaires de puériculture au:
Chalet Saint-Martin (vers le Home Saint-Joseph)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer contactez-nous au 078 402 25 65



CRESSIER

Inondations à Cressier : les autorités s'organisent au profit des sinistré-e-s

Moins de 48 heures après les premières intempéries, les Autorités communales de Cressier et l'Organe de Conduite Régional – Littoral organisent les prochaines actions afin de soutenir les foyers sinistrés. Un ramassage des déchets aura lieu dès demain dans les rues du village.

Les Autorités communales de Cressier ainsi que l'Organe de Conduite régionale – Littoral connaissent désormais l'ampleur des dégâts provoqués par les violentes intempéries de ces deux derniers jours. Sur le terrain, de nombreuses actions sont menées pour venir en aide aux différentes habitations sinistrées et rétablir au plus vite des conditions de vie acceptables pour les habitantes et les habitants du village.

Dès demain matin et jusqu'à dimanche, un ramassage des déchets aura lieu dans les rues du village de 8h00 à 17h00. La situation La population aura l'opportunité de déposer les déchets encombrants au bord des rues. Les collaborateurs-trice-s de la protection civile et de la voirie communale se chargeront de les ramasser et de les stocker temporairement aux abords du terrain de football situé à l'ouest du village.

Pour l'heure, les consignes à la population restent les mêmes. L'eau n'est pas potable sauf dans les zones définies et communiquées par les Autorités communales aux

foyers concernés. Il est également demandé aux habitant-e-s d'évacuer les rues dès l'apparition des premières précipitations.

Les travaux continuent pour les services d'urgence et les partenaires

Les pompiers, la protection civile ainsi que les entreprises spécialisées sont à pied d'œuvre notamment pour sécuriser les abords du cours d'eau. De nombreuses étapes doivent encore être franchies, par ordre de priorité, pour réapprovisionner le village de Cressier en eau, gaz et électricité.

Les habitantes et les habitants de Cressier peuvent également compter sur la présence de collaborateur-trice-s de l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) et de l'unité neuchâtoise d'intervention psychosociale (UNIP) présent-e-s dans le village. Pour rappel, une ligne téléphonique d'urgence (tél. 032 758 85 58) a été activée par la commune de Cressier afin de répondre aux questions de la population et de les aiguiller en fonction des diverses problématiques rencontrées.

Contact : Michel Froidevaux, vice-président de la commune de Cressier, tél. 079 240 34 65

Raphaël Constantin, administrateur communal, tél. 079 303 50 40
Cressier, le 24.06.2021

CRESSIER

Cressier ravagé par un enfer d'eau



Soirée cauchemardesque ce mardi 22 juin 2021 - de violentes précipitations ont fait sortir le Ruhaut de son lit, la crue arrivée en force, charriant gravats, troncs d'arbres, blocs de pierre, a tout balayé sur son passage et a déformé les routes. Fontaine arrachée, meubles, véhicules, objets et matériaux de toutes sortes, entraînés par les torrents de boue, ont envahi les rues du centre du village, l'eau s'infiltrait partout, faisant des ravages jusque de l'autre côté de la route de Neuchâtel, en formant une piscine sous le sous-voie.

Défiguré, ravagé le village ne compte plus le nombre de locaux inondés, caves, garages, sous-sols, galeries, dépôts, en plus des chemins et jardins détruits, des appartements et maisons touchés et rendus inhabitables. Face aux torrents dévastateurs qui n'en finissaient pas, choqués les Cressiacois ne savaient plus comment se retourner, tout passage était bloqué, leur premier souci, pourvu que la porte d'entrée de la maison tienne bon! Si les eaux démentielles ont provoqué des dégâts considérables et beaucoup

de malheurs, elles ont aussi déclenché un vaste élan de solidarité.

À paysage désolé, solidarité retrouvée! «L'homme peut être mauvais mais je ne veux que retenir le fait qu'il peut encore être bon et nous en avons eu la preuve. Des inconnus qui arrivent avec des pelles et qui te disent bonjour avant de commencer à bosser dans ta maison c'est incroyable» relève Yann Berger qui, avec sa famille, s'est retrouvé piégé dans sa maison sise en première ligne et dévastée. Ils ont été hébergés par leurs sauveteurs. Sans répit, 120 personnes étaient mobilisées durant la nuit sous la direction de l'Organe de Conduite régionale - Littoral, en collaboration avec les autorités communales de Cressier. L'entraide a joué un rôle crucial. Ayant connu pareil sort en 2019, des dames sont arrivées le lendemain de Val-de-Ruz pour prêter main forte. Sans relâche, les habitants, la jeunesse, les commerçants, les sociétés locales, renforcés par des bénévoles de l'extérieur, se sont organisés pour nettoyer, déblayer, apporter de l'aide, proposer logement, matériel, nourriture, habits, distribution d'eau en bouteille offerte par la commune, ou pour prendre des nouvelles.

De gros moyens de déblayage se sont mis en place, camions et pelleteuses ont tourné à plein régime pour dégager les tonnes de gravats. L'armée suisse, arrivée sur place pour quelques jours, a travaillé à la sécurisation du village. Cressier aura besoin de temps pour panser ses blessures.

PS: Pour les dons, aide, remise de matériel ménager, vêtements, linges de maison, etc., il est recommandé de se renseigner auprès de l'administration communale de Cressier tél. 032 758 85 58.

GC

Installations photovoltaïques

eli10

L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17 T 032 720 20 20 SOLAIRE@ELI10.CH
CH - 2022 BEVAIX F 032 720 20 29 WWW.ELI10.CH

MADNESS TATTOO

078 694 05 75

Grand Rue 19 • 2072 Saint-Blaise

Instagram: [@madnesstattoo_](#)

horaire : du lundi au vendredi 9h - 17h • samedi 9h - 18h

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE

VENTILATION

CLIMATISATION

FROID

SANITAIRE

SERVICE

Une alliance parfaite



LA TÈNE

une sympathique assemblée présidée par Cécile Homberger



Par un temps magnifique sous un soleil resplendissant et chaud, heureusement sous un platane, la Présidente Cécile Homberger a salué et souhaité la bienvenue à la trentaine de membres présents à cette assemblée du Service Bénévole de la Tène. Elle a salué avec empressement le Président de la Commune de Marin-Epagnier, Heinz Hoffmann.

Rapport de la Présidente !

Il est bien clair que le Covid 19 a perturbé l'année qui vient de s'écouler. Mais malgré cela les transports primordiaux ont été poursuivis. Deux nouvelles bénévoles, Gisèle Ponci et Irène Weisskopf, ont rejoint l'association. On déplore par contre la démission de deux membres Madame Marianne Roethlisberger et Monsieur Jean-Louis Meyer. Plusieurs décès sont également à déplorer.

Les bénévoles ont exécuté 685 transports (822 en 2019) dont 255 à but social et 430 à but médical pour un total de 10'737 km représentant 1'063 heures. Un total de 50 heures de visites et promenades au décompte également. 30 personnes ont ainsi bénéficié de ces services. Le comité ne s'est réuni que deux fois à cause du Covid, les problèmes étant réglés par mail, téléphone ou sms.

Messieurs Daniel Blanchoud et Jean-Claude Jacot ont rempli 39 déclarations d'impôts. Malheureusement, plusieurs manifestations ont dû être annulées. Le 3 octobre, juste avant la deuxième vague du Coronavirus, l'assemblée générale a pu être organisée, suivie d'un délicieux repas pizza, préparé par Anna-Françoise Louis.

En conclusion la Présidente remercie tout le monde des efforts pour leur engagement, leur dévouement et leur fidélité.

Après ce rapport, voici celui du Trésorier qui informe que l'exercice 2020 boucle avec un bénéfice de Frs 1157.-. L'association a reçu un don de Frs 2533.- La Commune a, pour sa part, versé Frs 2000.-.

Les vérificateurs des comptes Anne-Françoise Louis et Jean-Claude Jacot par la voix de la première nommée, confirment que les comptes sont bien tenus et que les chiffres annoncés sont conformes à la comptabilité. Ils proposent aux membres présents d'en donner décharge au Trésorier avec remerciements.

Par des applaudissements et une levée de main, les rapports sont approuvés.

Dans les élections: Madame Cécile Homberger reste Présidente, Madame Martine Maurissen est vice-présidente, secrétaire et coordinatrice, Daniel Blanchoud est Trésorier, Catherine Descombes est coordinatrice et Arlette Von Gunten est membre du comité.

Les vérificateurs des comptes seront: 1^{er} Jean-Claude Jacot, 2^{ème} Alex Reichard, Suppléant: Claude Joye.

Dans les divers Anne-Françoise Louis a été remerciée d'avoir organisé et préparé le repas. Merci à l'Association du «P'tit Four» qui offre la location du «P'tit Four» et les tables. Le Conseiller communal Heinz Hoffmann, remercie les bénévoles du service pour leur dévouement.

RS

LA TÈNE

Une suite d'idée du Président de Commune de l'époque, Gaston Gehrig

«A l'époque nous voulions mettre les habitants de Marin à l'abri de la spéculation et pour cela le Conseil communal a pris de grandes décisions. En effet, nous avons décidé d'acheter en 1971 un terrain de 24.000 m² jouxtant les 55.000 m² achetés en 1938 à la Ramée: soit près de 8 hectares de grèves boisées et bien entretenus, à mettre à la disposition du public avec un petit port de 40 bateaux, ce qui fit la joie et l'orgueil de Marin.» déclarait souvent Gaston Gehrig.

La plage de la Tène et la forêt au bord de la Thielle, dont une partie a été plantée par les enfants des écoles, font également bien des heureux.

En dernier lieu, la Commune a fait l'acquisition d'une superbe propriété en plein village avec un parc planté d'arbres magnifiques, qui est à la disposition de tout un chacun. (Il s'agit de la propriété Perrier et de son splendide parc)!

Tout ceci a coûté et coûte encore très cher.

- Ainsi les intérêts de la dette se monte à Frs 700'000.-
- L'administration et l'entretien du domaine public
- 350 élèves à l'école primaire et 100 aux écoles secondaires et professionnelles

- Les déficits des TN
- L'enlèvement des ordures
- les déficits des hôpitaux
- Les contributions à l'AVS grèvent lourdement le budget communal.

Alors que tout semblait bien en place pour vivre presque heureux, voilà que la récession est arrivée sans crier gare. Les recettes fiscales se sont mises à baisser de façon plus qu'inquiétante, mettant en péril l'équilibre financier.

«Ainsi, la haute conjoncture qui nous a obligés à restructurer la Commune en profondeur n'a pas tenu ses promesses. Au point que certains ont regretté que nous ne soyons pas restés la modeste commune d'il y a 25 ans.» complétait Gaston Gehrig.

Et seule une politique de stricte économie à laquelle tous devront participer permettra de passer sans dommage ces années de vaches maigres. Donc un urbanisme plus restrictif protégera d'une suroccupation du sol et sauvera les arbres et la verdure dont tous ont besoin.

Gaston Gehrig aurait sans doute été surpris en voyant ce développement et la plupart des surfaces constructibles, construites.

RS

ENTRE-DEUX-LACS

Après le Déluge

Le 5 juin, nous terminions notre éveil à la foi dans un magnifique jardin à Cressier, en partageant des grillades... un jardin aujourd'hui recouvert de boue, avec tant d'autres maisons et jardin!

Force des éléments naturels, fragilité de nos constructions humaines. Nous sommes reconnaissants qu'il n'y ait pas eu de blessés, mais nous savons bien que nous sommes tous impactés. «Lorsqu'un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui» 1Co12,26

Après la destruction et l'urgence viendra le temps de la reconstruction, matérielle, mais aussi morale et parfois c'est aussi là que l'on se sent seul. Nous voulons être et rester à l'écoute, les uns des autres au mieux de nos forces, pour des demandes d'aide concrète, mais aussi pour des temps de partage tout simple. Pour cette semaine, nous proposons plusieurs temps pour sortir de chez soi et souffler, partager, prier, au centre paroissial réformé, dans la partie épargnée du village.

Ce vendredi 2 juillet à 20h, dans le «truc en +», un moment habituel du premier vendredi du mois, de chants, de prières et de partages, mais qui sera centré cette fois-ci sur ce que nous vivons les uns, en particulier à Cressier dans un lieu où nous pouvons déposer nos peines et renforcer notre confiance et notre courage.

Le mercredi 7, l'après-midi dès 14h, pour boire un café et bavarder informellement un lieu ouvert pour se retrouver simplement, écouter, partager.

Le dimanche 11 à midi pour un repas spaghettis, pour se faire du bien ensemble, en partageant un repas convivial.

Vous pouvez aussi simplement téléphoner aux pasteurs, nos numéros sont sur le site de la paroisse, pour une visite personnelle.

En pensées et en prières, Vos pasteurs et tous les conseillers des lieux de vie.

DC

SENN Occasions
www.sennautos.ch
 à un clic du meilleur choix!
 Neuchâtel | Thielle
 La Chaux-de-Fonds | Yverdon

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Épisode N°7

PÔLE LITTORAL EST : ÉNERGIE ET ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE



Alors que la nouvelle loi cantonale sur l'énergie vise les objectifs de la société à 2000 watts à l'horizon 2050, comment cette thématique est-elle traitée dans le projet de pôle de développement économique Littoral est ?

Le canton de Neuchâtel, à travers son plan directeur cantonal et sa nouvelle conception directrice de l'énergie, garantit l'approvisionnement énergétique, en visant la durabilité et l'indépendance par la valorisation des ressources locales. Les objectifs de la société à 2000 watts sont par ailleurs inscrits dans la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. Le projet de pôle de développement économique Littoral est s'inscrit pleinement dans ces objectifs.

Quelles sont les ressources à disposition ?

Un expert du domaine de l'énergie et de l'écologie industrielle a été mandaté afin d'établir la stratégie

énergétique du pôle. Cette étude identifie les ressources énergétiques à disposition, dont notamment :

- La géothermie ;
- L'énergie solaire ;
- Les rejets thermiques des entreprises.

Au niveau des rejets thermiques, la présence d'industries lourdes à proximité (raffinerie et cimenterie) offre la possibilité de capter la chaleur non utilisée (chaleur fatale) émise par les activités industrielles et de l'utiliser pour chauffer le quartier d'activités et l'écoquartier. En outre, la piste de l'utilisation du free cooling (prélèvement dans le lac) a également été explorée, mais n'a pas été retenue vu la distance importante entre le pôle et le lac.

La stratégie énergétique du pôle

Afin d'engager le pôle sur le chemin de la société à 2000 Watts, une stratégie énergétique a été développée,

s'articulant autour de cinq axes.

Le premier axe vise à assurer l'accès aux ressources énergétiques renouvelables et durables telles que l'énergie solaire, la géothermie et la valorisation de la chaleur non utilisée. Le deuxième axe cherche à assurer le développement progressif des énergies de réseaux à très haute valeur environnementale tel que l'obligation de raccordement aux réseaux thermiques existants. En termes de consommation d'énergie, le troisième axe se focalise sur l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments via une très haute performance énergétique et une optimisation des processus industriels. Le quatrième axe fait la part belle à l'écologie industrielle en visant la mise en place d'une gestion vertueuse des ressources et la promotion des symbioses d'entreprises. Enfin, le dernier et cinquième axe vise à assurer une haute qualité de vie en limitant les îlots de chaleur et en mettant en place un éclairage public efficient et respectueux de l'environnement.

Mise en œuvre dans le cadre du projet

Les futurs bâtiments devront adopter des concepts énergétiques novateurs en limitant les besoins énergétiques, en valorisant leurs rejets de chaleur et en optimisant la part des énergies renouvelables. Ainsi, le recours aux énergies fossiles pour répondre aux besoins thermiques des bâtiments sera interdit. Afin de mettre en place des synergies entre entreprises

et dans le cadre des demandes de permis de construire, une analyse devra être effectuée afin d'identifier les synergies entre les intrants et les sortants des entreprises déjà présentes sur le site. Concernant la production d'énergies renouvelables, les toitures sont obligatoirement pour partie utilisées à des fins de production.

Par ailleurs, une communauté d'autoconsommation sera mise en place à l'échelle du site pour consommer l'électricité issue des installations solaires photovoltaïques. Concrètement, cela signifie que le surplus d'énergie solaire produite par l'entreprise X sera mis à disposition de l'entreprise Y, mutualisant ainsi les circuits de production et de consommation d'énergie dans le périmètre du pôle.

Permanence durant l'enquête publique

Durant toute la durée de l'enquête publique, un spécialiste ayant suivi le projet est à disposition dans les locaux de la commune pour répondre aux questions les 5 et 12 juillet 2021 de 15h à 18h.

État de Neuchâtel
et commune de La Tène

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture



Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir



Commencez dès aujourd'hui!

ParaMediForm Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel
Tel 032 536 11 07
neuchatel@paramediform.ch

- ✓ sainement
- ✓ sans avoir faim
- ✓ individuellement



Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!

Recommandé par les médecins!

Premier entretien gratuit!

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

devenir mince • être mince • rester mince

HAUTERIVE

Reprise en beauté pour une soixantaine de jeunes filles de Femina Hauterive, Neuchâtel Gym et Boudry



Les filles de Femina Hauterive qui ont présenté le plus bel exercice de la journée

Reprise de toute beauté

C'est par une température qui invitait plus à la baignade qu'à la performance sportive, dans une salle de la Riveraine préparée de main de maître par les bénévoles, devant (enfin) un public de connaisseurs qu'une soixantaine de jeunes filles de Femina Hauterive, Neuchâtel Gym et Boudry se sont retrouvées pour la première étape de la coupe neuchâteloise de gymnastique et danse.

La gymnastique et danse : quésaco ?

La gymnastique et danse représente la philosophie et les idées du sport de masse. Avec l'aide de la musique et d'engins divers (cerceau, ballon, massue) ou sans, les gymnastes, en individuel, teams (2 à 3 gymnastes) ou groupe s'affrontent dans des pro-

grammes aussi attrayants que possibles en proposant une exécution et une synchronisation optimale. Pour se faire une image la gymnastique et danse est à la gymnastique rythmique (GRS) ce qu'est la gymnastique aux agrès pour la gymnastique artistique.

Le COVID a joué des tours aux sociétés sportives

Les entraîneuses des sociétés ont travaillé d'arrache-pied pour que les gymnastes puissent être au meilleur de leur forme pour cette compétition. Si les individuelles et les teams ont été impactés à moindre mesure que les groupes, la faute au COVID qui n'autorisait les entraînements en intérieur qu'à des conditions impossibles à appliquer (5 personnes maximum). Dans ces conditions, les

sociétés sportives (certainement pas que dans la gymnastique) ont vu leurs effectifs fondre comme neige au soleil au fil de la longue période d'inactivité: lorsque ce n'est pas le sportif lui-même qui n'a plus eu l'envie, ce sont les parents qui ont joué un rôle non négligeable dans cet abandon.

Il est temps, maintenant que la normalité semble être de retour, de reprendre une activité sportive et de retisser les liens sociaux.

Spectacle de grande qualité malgré le peu d'entraînement

Nous avons pu assister toutefois à un spectacle de grande qualité.

Dans la catégorie groupe moins de 12 ans, Femina Hauterive a remporté la compétition en présentant un exercice sans engin d'une précision et d'un ensemble de très bon niveau. La deuxième place revient à Boudry aussi sans engin. A noter que la société de Boudry est la plus jeune des sociétés présentes avec ses deux ans d'existence. Sur la troisième marche du podium monte Neuchâtel Gym qui a présenté un exercice avec cerceau de bonne qualité.

Dans la catégorie team à 3 moins de 16 ans, c'est avec un exercice avec balle que les filles de Femina Hauterive ont gagné la compétition.

Dans la catégorie groupe moins de

16 ans, la palme revient aux demoiselles de Neuchâtel gym avec un exercice avec cerceau qui a mis en valeur la qualité des lancers et la prestation d'ensemble.

Dans la catégorie groupe novice, Femina Hauterive devance Neuchâtel Gym. Les premières ont présenté un exercice sans engin alors que les secondes ont intégré les massues à leur exécution.

Eva de Basilico de Neuchâtel était la seule en lice dans la catégorie individuelle moins de 16 ans. Elle est classée au vu de l'excellente qualité de sa prestation.

Il en est de même pour la catégorie team à 2 moins de 16 ans dans laquelle concourent Océane Demierre et Gisèle Squibb Russeau également de Neuchâtel. Leur exercice avec baguette a mis fin de brillante façon à cette compétition.

Chacune des gymnastes est repartie avec une médaille bien méritée et certainement plein de souvenirs de cette matinée de compétition.

Merci aux organisatrices et organisateurs qui ont, dans le respect des règles sanitaires, permis au public d'assister à une compétition de qualité et donner aux gymnastes la possibilité de démontrer les progrès réalisés.

DJ

ENGES

Les élèves de l'école d'Enges déclarent la guerre aux déchets



Suite à une discussion avec leurs professeurs portant sur les déchets, les élèves de l'école d'Enges se sont mobilisés durant le mois de juin pour ramasser les déchets d'abord autour de l'école puis, avec

l'aide des parents, dans des lieux publics choisis par eux-mêmes. Très sensibles à l'état de leur planète, armés de gants et sac plastiques, les enfants d'Enges se sont donc mis en chasse et ont collecté une quantité non négligeable d'ordures en tout genre (photo). Ils ont ensuite procédé au tri des déchets dans l'espoir d'en recycler certains. On ne peut que féliciter ces enfants pour leur action en faveur de notre planète qui en a bien besoin !

TAD



À LA CROISÉE DES
MONDES
business and relax

Rue du Temple 13 | 2072 Saint-Blaise
T. +41 79 216 95 53 | hi@alacroiseedesmondes.ch
www.alacroiseedesmondes.ch |

Chambre d'hôtes de qualité
Visitez également www.robinnyfeler.ch

MARIN

Espace Blanc, les concepteurs de cabinets médicaux, mais pas uniquement



Espace Blanc SA à Marin souffle aujourd'hui même sa 30^e bougie. Créé le 2 juillet 1991 et proposant à l'origine meubles et agencements spécifiques pour cabinets dentaires, la société a beaucoup évolué et propose depuis 2000 avec l'arrivée de son premier architecte de réaliser non seulement l'aménagement mais également la conception et construction de cabinets médicaux, de cliniques et de salles d'opérations. Sans oublier que le bureau peut proposer agencements et constructions de bâtiments ou de maisons individuelles.

«Au fil du temps, nous avons acquis une solide réputation dans notre domaine, et nous sommes connus et reconnus un peu partout pour nos cabinets médicaux personnalisés dont le style correspond aux soins dispensés par le thérapeute qui l'occupe. Ainsi, l'on conçoit des espaces toujours hygiéniques, mais qui peuvent soit être épurés, soit être chaleureux, selon les besoins, l'environnement, et la personnalité des personnes concernées.» Sergio Nuñez, qui a été engagé en 2000 en tant que premier architecte EPFL-SIA du bureau, a repris les rênes d'Espace Blanc en 2012.

Dès son arrivée, il s'est attaché à proposer de véritables concepts pour les cabinets médicaux, qui sont livrés clé en main. Il en va d'ailleurs de même pour des projets de plus grande envergure, comme c'est le cas par exemple pour le Centre médical des Cadolles dont les travaux débiteront cet été et qui pourra être inauguré en février 2022. «Cette structure de quelque 1'000 m² regroupera le centre médical à proprement parler, un centre dentaire est un restaurant. Le but étant de créer un véritable espace de vie, un espace d'accueil qui attirera le public et sera propice à l'échange, notamment entre les différents spécialistes de la santé, comme c'est notamment le cas dans les cliniques médicales que l'on voit fleurir désormais» explique encore Sergio Nuñez.

En effet, depuis le moratoire qui a été déposé dans les années 2000, la Confédération a quelque peu «muselé» les médecins qui souhaitent s'installer à titre privé et installer leur propre cabinet. De ce fait, les conditions préalables étant plus rigoureuses, il y a un peu moins de demandes pour les cabinets médicaux, ce qui a également incité Espace Blanc à s'engager dans

d'autres créneaux, dont la construction et la réalisation de bâtiments d'un autre type, dont également des maisons individuelles. «Il n'est en effet pas rare que l'un ou l'autre de nos clients nous demande, car ils sont très satisfaits de notre travail, de construire leur propre maison ou de réaliser certains bâtiments qui représentent pour eux des investissements. Nous avons le même plaisir et la même rigueur dans ce genre de construction. Et notre équipe, jeune et dynamique, qui commence à être pérenne, se compose de trois architectes et de trois dessinateurs en bâtiment, sans oublier tout le personnel administratif, qui joue un rôle important» complète alors Sergio Nuñez.

D'ailleurs, le bâtiment qu'occupe Espace Blanc fait partie des réalisations de l'entreprise. En effet, si toute l'aventure a commencé au Landeron, c'est en 2012 qu'Espace Blanc s'est installé dans l'ancienne usine Améz-Droz. Espace Blanc a gardé le côté industriel, modifié et changé les fenêtres et surtout isolé l'ensemble, qui était effectivement construit comme une usine. La structure demeure, l'esprit même du lieu, et l'espace évolue et se module en fonction des besoins.

L'approche d'Espace Blanc est glo-

bale. Avec eux, grâce à eux, tout est réfléchi, pensé et conçu en fonction des besoins et de l'espace à disposition. Si Espace Blanc a su se développer et s'assurer une solide réputation dans le milieu médical, l'équipe espère et entend se développer encore davantage pour le reste de ses activités, au-delà de la Suisse romande également. Ainsi, l'idée de réaliser certains projets à l'internationale fait son chemin et Espace Blanc réalisera prochainement une clinique en Afrique, clinique financée par des médecins suisses, qui sera à la fois lieu de consultation et de soins, et centre de formation pour les médecins africains. Un magnifique projet d'envergure, qui s'inscrit exactement dans ce qu'est Espace Blanc : un bureau de professionnels qui connaissent parfaitement leur domaine et sont à même de proposer des solutions innovantes, hygiéniques, clé en main.

CS

- Espace Blanc, 18, rue Louis-de-Meuron, 2074 MARIN, 032 751 56 15, www.espace-blanc.ch. Un tout nouveau site Internet vous permettra de découvrir la nouvelle identité visuelle et le nouveau logo de l'entreprise, qui a fait peau neuve pour célébrer dignement ses 30 ans.



LA TÈNE

Assemblée générale de la Fédération Neuchâteloise des Retraités

C'est le 21 juin 2021 par visioconférence que s'est déroulée cette assemblée générale. L'exercice s'est révélé quelque peu compliqué. Il y avait 11 points à l'ordre du jour.

Le Président Renaud Tripet a ouvert cette séance à 14h00 précise. Il a salué les délégués de la FNR et a indiqué que tous les points seront pris avec leurs résultats, mis à part le rapport des vérificateurs des comptes. Ainsi pour l'un des derniers exercices, 72 personnes ont répondu à l'appel de l'Assemblée générale. On ose néanmoins espérer qu'en 2022, il sera possible d'organiser une assemblée générale avec toutes les personnes présentes.

Au niveau des comptes, il a été décidé avec la trésorière Rosita que les comptes de l'année précédente figureront en regard avec ceux de l'année en cours. Ainsi, on aura une plus juste comparaison avec la situation actuelle.

Concernant les statuts, jusqu'à maintenant il était difficile de trouver un président ou une présidente.

Donc, il faut pouvoir maintenir ceux que l'on trouve. Comme les statuts

peuvent être changés à la majorité qualifiée, c'est le cas puisque 23 personnes sur les 30 ont approuvé. Ces statuts seront certainement mis dans le Bulletin de la FNR dont le premier numéro paraîtra au mois d'octobre.

Dans le programme d'activité 2021, c'est Gilbert Philippin qui a annoncé la visite culturelle qui se déroulera à Champ-du-Moulin. Au programme, un exposé et un film sur le Creux-de-Van. Il informe également ensuite sur le quatrième café-dialogue qui se déroulera au Home des Charmettes à Neuchâtel.

Pour le budget, il est prévu un bénéfice de Frs 2'000.- qui est approuvé par 25 personnes, 4 s'étant abstenus et 1 invalide.

Dans les divers, pour le bulletin à venir, le premier devant paraître en octobre, c'est impératif, et les mois défilant rapidement, il faudra avoir le matériel et le texte à diffuser dans les médias rapidement.

RS

ENTRE-DEUX-LACS

Sélection cantonale des vins de Neuchâtel



Le Domaine Grisoni à Cressier remporte le prix «Ambassadeur»!

La dégustation de la Sélection des Vins de Neuchâtel a eu lieu du 15 au 17 juin 2021 au Château de Boudry. Cette année, 278 vins de 36 vigneron du vignoble neuchâtelois ont été proposés à un jury professionnel. Le Domaine Grisoni à Cressier se voit auréolé du prix d'Ambassadeur des vins de Neuchâtel pour la qualité de l'ensemble des vins qu'il a présentés à ce concours.

Organisés par l'interprofession viti-vinicole neuchâteloise (IVN), les trois jours de dégustation ont permis au jury professionnel de décerner 64 médailles d'Or représentant à peine plus de 23% de vins médaillés. Seuls les vins ayant obtenu une note supérieure ou équivalente à 90 points sur 100 ont été primés. Les crus ayant obtenu la meilleure note de l'une des 12 catégories ont été récompensés par le prix «Excellence». Distinctions. Le Prix Ambassadeur est décerné au vigneron ayant obtenu la meilleure

moyenne pour tous ses vins présentés. Le Prix Excellence honore les vins ayant obtenu le plus haut pointage dans 12 catégories de cépages. La Sélection Or récompense les vins qui ont obtenu une note supérieure ou équivalente à 90 points.

En raison des mesures sanitaires actuelles, la cérémonie officielle de remise de prix aura lieu le mardi 17 août 2022, dans un lieu encore à définir.

Distinctions obtenues par les vins issus des domaines de l'Entre-deux-Lacs

Prix Ambassadeur :

Domaine Grisoni, à Cressier.

Prix Excellence-Chasselas :

Domaine Saint-Sébastien, Saint-Blaise / Sélection Demeter, Chasselas 2020.

Prix Excellence Œil de Perdrix :

Cave Alain Gerber, Hauterive / Œil de Perdrix 2020.

Selection Or :

- Cave des Lauriers Jungo & Fellmann, Cressier/Le Charmeur, Chasselas 2020/Chasselas 2020/Pinot Gris 2020/Les Cloux, Pinot Noir Barrique 2019.
- Domaine Grisoni - Cressier/La Feuillée, Chasselas 2020/Vieilles Vignes, Chardonnay 2019/Cuvée des Devins Pinot Noir 1^{er} Cru 2018.
- Domaine Saint-Sébastien - Saint-Blaise/Œil de Perdrix 2020/Œil de Perdrix, Demeter 2020.
- Alain Gerber - Hauterive/Pinot Gris 2020.
- Engel Vins - Saint-Blaise/L'Empreinte, Pinot Noir 2019
- Domaine Hôpital Pourtalès - Cressier/Chardonnay 2020.

Félicitations à eux!

GC

PROGRAMME 50^{ème} PISCINE Landeron - 2-3-4 JUILLET

Vendredi : Nocturne 9h30-21h

09h30-20h45	Wibit Aquatrack (grand bassin)
10h15	Aquagym pour tous
17h00	Disco des minis (pataugeoire)
18h30- 21h00	Entrée libre - Repas avec l'orchestre «Duo Master»

Samedi : Nocturne 9h30-21h

09h30-20h45	Wibit Aquatrack (grand bassin)
10h15	Aquagym
11h00 -12h00	Concours de vitesse au toboggan vert (session1)
14h00-15h00	Concours de vitesse au toboggan vert (session2)
16h30	Découverte «Petites sirènes» (grand bassin)
17h00	Disco des minis (pataugeoire)
18h30- 21h00	Entrée libre - Repas avec l'orchestre «Duo Master»

Dimanche :

09h30-19h45	Wibit Aquatrack (grand bassin)
10h15	Aquagym

Durant ces 3 jours divers jeux seront proposés dans les différents endroits
Reporté du 13 au 15 août en cas de mauvais temps!

Agencements de cuisines
& Rangements

Equipements ménagers
& professionnels

www.fjoss.ch

A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - info@fjoss.ch

LE LANDERON

CESC, UNE BALADE GOURMANDE SE PROFILE POUR CET AUTOMNE



Photo P. Di Lenardo

En raison de la Covid-19 et de son lot de mesures sanitaires, le Conseil d'Événements Scolaires (CESC) a dû renoncer à l'organisation des événements habituels qui jalonnent une année scolaire.

Composé de représentants politiques, de parents et d'enseignants tout est mis en œuvre pour proposer des activités extra-scolaires aux élèves du village. Ils peuvent, entre-autres, profiter de journées à ski pour les 3 et 4FR aux Bugnens, de camps de skis pour les 5, 6, 7 et 8F, de courses d'école ainsi que d'autres sorties. Afin de financer ces activités et de réduire la part des parents lors des camps, le CESC organise dans l'année différents événements, bien connus de tous, tel que le ramassage du papier, la Fête de la Jeunesse (annulée encore cette année), le troc d'hiver, ou un stand de friandises à la brocante.

Très motivé à trouver d'autres ressources, le CESC s'est donc attelé à rechercher des idées afin de compenser quelque peu cette absence de rentrées financières. Il a ainsi le plaisir d'annoncer à la population qu'il se lance dans l'organisation de la première balade gourmande landeronnaise mettant en avant les atouts du village et les produits d'artisans locaux.

Cette balade se déroulera le **23 octobre 2021** dans et autour du beau village qu'est le Landeron. Les

visiteurs seront emmenés à travers un circuit de 10 km à plat à travers le village, parcours agrémenté d'étapes comprenant des stands où les participants pourront déguster des mets et produits locaux. Diverses animations sont prévues durant le parcours. Cette balade est ouverte à tous et chacun pourra la faire à son rythme.

Un final est prévu pour se reposer et déguster un délicieux repas au C2T avec animation musicale.

Le CESC reste vigilant quant à l'évolution de la situation sanitaire et mettra en place les mesures nécessaires qui seront en vigueur le 23 octobre.

Informations importantes

A réserver cette date du 23 octobre 2021 avec des premiers départs aux alentours de 11h

Cette balade gourmande est ouverte à tout le monde! Landeronnais et citoyens de tout horizon.

Inscriptions: Elles seront lancées dès la rentrée scolaire. Soyez attentifs aux réseaux sociaux et au bouche à oreille!

Le comité d'organisation est persuadé qu'en votre compagnie, ce nouvel événement régional sera une magnifique aventure et une belle réussite.

CP

LA NEUVEVILLE

VACANCES D'ÉTÉ



La Ludothèque sera en vacances du 5 juillet au 16 août.
Dernier prêt le samedi 3 juillet.
Reprise des prêts le **mardi 17 août**.

Horaires d'ouverture :
mardi 16h-18h/samedi 9h30-11h30
Nous vous souhaitons un bel été.
L'équipe de la ludothèque

LE LANDERON

NOCES DE DIAMANTS POUR NADINE ET JEAN-PIERRE GURTNER



Jeudi 24 juin, un jour de fête pour Nadine et Jean-Pierre Gurtner qui, entourés de leurs enfants ont profité de cette belle journée pour se retrouver tous ensemble autour d'un délicieux repas à la Capitainerie. C'est dans ce bel environnement qu'ils ont pu profiter pleinement de ce jour de noces de diamants. Ils organiseront une plus grande fête cet automne, situation sanitaire oblige.

Heureux parents de deux filles jumelles, d'un garçon et d'un « fils de cœur », ils sont grands-parents de six petits-enfants et arrière-grands-parents de deux bambins et bientôt d'un troisième. Comme le souligne Nadine, les enfants, c'est merveilleux surtout dans une maison du bonheur.

Nadine et Jean-Pierre se sont rencontrés en 1957. Parti durant trois ans en divers points de la Suisse allemande, Jean-Pierre revient au Landeron en 1960 pour rejoindre sa belle de cœur.

Il se marie un 24 juin 1961 au Temple du Landeron.

Née au Landeron en 1935, Nadine suit ses écoles dans la localité puis à Neuchâtel pour poursuivre dans un apprentissage de vendeuse. Une très belle jeunesse dont elle se

remémore volontiers.

Après son mariage, elle reste à la maison tout en assumant la conciergerie de son immeuble avec son époux, la distribution de tout-ménages, puis d'un travail à domicile. Assumant l'éducation de ses enfants, elle prend le temps de faire du théâtre, activité qu'elle adore. Dessin, préparation de décorations, sa vie est bien remplie.

Né à Moudon en 1935, Jean-Pierre suit ses écoles primaires et primaires supérieures dans cette localité, pour terminer ensuite par une école de commerce pour être vendeur.

En 1955, il a l'opportunité d'entrer dans une institution fédérale, les CFF en tant qu'employé de gare (premier poste au Landeron puis ensuite à Cornaux), métier qu'il a assumé durant 40 ans. C'est en 1995 qu'il prend sa retraite.

Bien impliqué dans sa commune, il est conseiller communal durant 4 ans. Il a également fait partie du Chœur d'hommes « l'Aurore » ainsi que de la « La Chanson Landeronnaise ».

Durant quelques années, il conduit le bus scolaire de l'APL en se chargeant également de l'entretien des véhicules. Il fut aussi, durant 50 ans l'incontournable Père Noël pour le plus grand bonheur de tous les enfants.

Ils prennent maintenant les choses plus tranquillement (promenades, jeux et autres). Ils ne s'ennuient jamais et aiment retrouver des amis. Leur famille est importante pour eux et ils entretiennent d'étroits contacts pour leur plus grand bonheur.

Une vie bien remplie, pleine de bonheur qu'ils espèrent poursuivre ensemble encore longtemps.

CP

LE LANDERON

Comptes 2020 bénéficiaires – la commune respire un peu

Au menu du Conseil général du Landeron de jeudi dernier, comptes communaux positifs, crédit d'étude pour un bâtiment dédié au parascolaire, nouvel horaire du stand de tir au pistolet, tout est validé. En mode covid, atteinte par une vague d'absences, la séance tenue à l'Aula du C2T était placée sous l'ultime présidence de Yves Jakob, UDC.

Exceptionnel résultat des comptes 2020

En effet, avec des charges totales de plus de 23 mios les comptes bouclent par un bénéfice de 999'200 francs contre près de 1 million de déficit prévu au budget. Différence due aux charges maîtrisables et à des rentrées fiscales exceptionnelles notamment. A relever que la participation à l'EOREN, la facture sociale et le revenu des personnes morales sont en baisse par rapport au budget. Sans ces revenus fiscaux inédits le résultat aurait été du même acabit que celui budgété, relève le trésorier Roland Spring qui présume une «année prochaine difficile» en se référant au net recul des recettes sur les 4 premiers mois de 2021. Si la situation actuelle ne devait pas s'améliorer le déficit de 2021 risque fort d'être important, une adaptation du coefficient fiscal reste d'actualité, sans cela le bénéfice 2020 sera vite mangé, avise le CC. En conclusion de son rapport, l'organe de révision recommande d'établir un règlement d'utilisation concernant le fond à vocation énergétique, un autre règlement concernant la création et l'utilisation du fonds relatif aux taxes d'équipements, et à propos de l'existence au bilan d'une provision «location place de parc de 30'000 francs à laquelle sont attribués 7'500 francs annuellement, l'organe de révision estime qu'il serait bien d'établir si ce montant doit être alloué aux CFF ou conservé par la commune.

Bureau du Conseil général 2021-2022 exclusivement masculin

Président: Thomas Froelicher PS. 1^{er} vice-président: Michael Jacot, PLR. 2^e vice-président Jean-Philippe Senn, CAN. Secrétaire: Jean-Marc Jeanneret, PLR. Secrétaire-adjoint: Fredy Winz, PS. Questeurs: Thierry Jaquier, CAN et Stephan Bovet, UDC.

Nomination de la Commission financière et de gestion

Issus de tout parti, 9 membres sont à élire en tenant compte de la représentation proportionnelle. Or 10 candidats-es sont en lice, le PLR ayant décidé de proposer trois membres au lieu de deux. Une bisbille qui suscite débats et suspen-

sion de séance. En application du règlement, la nomination a lieu au bulletin secret. Dès connaissance du résultat du scrutin, le PLR retire son 3^e candidat. Sont finalement nommés-es à la CFG: Gilliane Bürlì et Fredi Winz, PS; Lucas Wenger, UDC; Jessica Muriset, PVL; Nicole Gütiger, Jacques Savoy, Olivier Guye, CAN; Monique Sieber et Michael Jacot, PLR. Promptement est nommé Stephan Bovet, UDC à la Commission agricole et d'amélioration foncière en remplacement de Bernhard Wenger démissionnaire.

Accueil parascolaire le projet démarre

Afin de trouver la meilleure alternative, le groupe de travail (GT) mis en place, a examiné toutes les options, recherche de bâtiments et terrains, mais a constaté que les biens existants n'étaient pas envisageables, et par unanimité a souhaité partir sur la construction d'un bâtiment à l'ouest du C2T. Selon les critères ce nouveau bâtiment devra accueillir 100 enfants, les rentrées scolaires démontrent une hausse constante d'écoliers chaque année. Soumis le crédit préliminaire de 165'000 francs permettra de développer un avant-projet de bâtiment. La 2^e phase consistera à développer l'avant-projet afin qu'il corresponde aux besoins et réponde de manière moderne aux contraintes de développement durable, d'écologie et de mobilité. Sur la base de cet avant-projet, le CC, appuyé par le GT, pourra soumettre une demande de crédit d'étude dont le but sera de développer un projet d'exécution + appel d'offres entreprises + demande d'autorisation. Ensuite, le CC, en collaboration avec le GT sera en mesure d'élaborer une demande de crédit de construction pour la réalisation des travaux. Soutenu par le GT, le crédit préliminaire d'avant-projet mise sur une construction modulable, selon un cahier des charges à définir en collaboration avec le CC et Part'Âges. A l'évidence la commune est consciente de la forte demande de structure parascolaire des résidents et de ceux désirant s'établir au Landeron, «nous y sommes, allons de l'avant, travaillons ensemble, le village a tout pour plaire» encourage Nadine Schouler, directrice de l'enseignement, et militante parmi les initiateurs-trices du projet. Complet et détaillé le crédit d'étude est apprécié par le GT et reçoit un accueil positif des partis. D'avis contraire, Grégory Mallet, du canette, se demande «si vraiment tout a été fait pour tenter de

permettre l'implantation de cette structure dans l'actuel bâtiment du FC», et parle d'un véritable gâchis d'avoir écarté le site proche du pôle scolaire et en pleine nature, sachant que ces locaux pourraient être agrandis, la révision du PAL pouvant donner l'occasion de remettre l'ouvrage sur le métier. Il évoque aussi les conséquences financières du projet envisagé pour 100 places dont le coût annuel à charge de la commune serait de l'ordre de 200'000 francs ce qui correspond à 1,3 points d'impôt, et souligne «dans le contexte d'un déficit apparemment structurel, celles et ceux qui soutiennent ce projet doivent s'engager à soutenir également la hausse du coefficient fiscal qui pourrait en découler». En conclusion le représentant du canette «plaide non pas pour le retour à une société patriarcale mais pour un forcing permettant de répondre de manière économiquement supportable aux besoins de la société actuelle». Passé au vote le crédit préliminaire de 165'000.- francs est largement accepté.

Horaires réduits du stand de tir au pistolet

Respecter le quota des normes de bruit a été promis par la société de tir qui a également effectué des aménagements anti-bruit lesquels ont été contrôlés et acceptés par les services cantonaux qui avaient connaissance de la prochaine mise en place d'un horaire mieux réparti des répétitions. En conséquence, le CC se devait de réadapter son règlement de police. Désormais ce dernier stipule que l'entraînement du tir au pistolet est autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre et uniquement les jeudis de 17h-19h ainsi que les samedis de 10h-12h00 et de 13h30-15h30 sous réserve du 3^e samedi de chaque mois et des week-ends fériés où les tirs ne sont pas autorisés. Cette modification n'a pas plus à Vincent Jeanneret, PLR, qui a rappelé le devoir des officiers astreints à un programme de répétitions de tir au pistolet, invoquant aussi le principe de «vivre dans un pays libéral», et le risque d'effet cascade à prévoir avec d'autres nuisances sonores (chantier ferroviaire, tondeuse à gazon, etc.). Autre contestation, celle du groupe Canette qui présente un amendement exigeant une autorisation pour les activités et travaux bruyants du dimanche, jours fériés et jours ouvrables entre 12h-13h, dès 20h à 07h00, ainsi que le samedi de 12h-13h et dès 19h00, à l'intérieur de la localité. L'amendement est rejeté.

Le CC a pris acte des motions suivantes

- Le PS demande au CC de se pencher sur la création d'appartements avec encadrement estimant que Le Landeron est en retard sur ce point-là ce qui oblige les habitants à changer de domicile lors de la nécessité d'intégrer un tel appartement.
- Le parti vert libéral demande de reprendre la réflexion sur la récolte de carton, de ne pas lier «actes d'incivilité» avec «point de collecte de carton», de maintenir un point de collecte à l'éco-point de la piscine, d'ajouter un autre point derrière la Migros, d'améliorer la communication sur le site internet de la commune en mettant en avant le mémoDéchets autrement que par un simple lien caché.
- Le parti vert libéral demande de créer, à l'exemple du Locle, une task-force qui aura pour mission de développer une stratégie d'assainissement des bâtiments de la vieille ville qui subissent de lourds dégâts dus à l'affaissement du Bourg.

Divers

Le CAP- Détaillé et précis le rapport reçoit des éloges. Des félicitations sont adressées au centre et à son président Thierry Linder, pour le soutien qui a été apporté aux jeunes fortement désorientés par les effets de la pandémie.

Inondations à Cressier – interpellé à ce propos, le président de commune, Jean-Claude Egger, conseille aux personnes désireuses d'apporter toute aide de s'adresser directement à l'administration communale de Cressier. Et d'annoncer qu'au Landeron, il n'y aura pas de fête du 1^{er} août, elle est supprimée.

GC

20m²
COIFFURE

Femme • Homme • Enfant

Coline Magnin

079 156 11 24

Sur rendez-vous

Route de Champréveyres 3
2068 Hauterive

SAINT-BLAISE

Les bons comptes font les bons amis

Le Conseil général était réuni, jeudi soir 24 juin passé, dans la salle de gymnastique des collèges de Vigner, sous la présidence d'Ambigapathy Rajesh, PLR. Bouclant par un bénéfice de CHF 209'715.42 les comptes 2020 ont été acceptés à l'unanimité. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 600.00.

La Commission financière et de gestion, satisfaite par le résultat, a, toutefois, émis des craintes quant aux conséquences du covid 19 pour les comptes de 2021. En 2020, l'effet covid s'est traduit par une charge de CHF 200'000.00 (bons d'achats remis aux habitants et réductions accordées sur des loyers et des taxes). Les porte-parole du PLR, du PS et de l'Entente Florian Kaufmann, Pascale Giron Landcuit et Lorenzo Zago ont été d'accord pour saluer et remercier la gestion du Conseil communal et de son administration dans l'année 2020. Pascale Giron Landcuit (PS) a évoqué l'installation d'un lieu de mémoire du covid dans la localité comme espace de recueillement et de réflexion. A titre personnel, Lorenzo Zago (Ent.) a rappelé la position qu'il avait déjà émise lors des séances des comptes de 2018 et 2019, à savoir que des surplus récurrents et excessifs n'ont pas que des effets positifs qui, s'ils étaient investis ou remis dans le circuit économique, avantageraient tout le monde.

L'examen des comptes et les questions posées par les membres du Conseil général ont permis aux conseillers communaux de communiquer plusieurs informations:

- **Transfert des élèves du collège de la Rive-de-l'herbe à ceux de Vigner.**
Ils auront lieu en deux étapes : à fin 2021 et au printemps 2022.
- **Coût des constructions scolaires de Vigne**
L'enveloppe financière votée

pour les constructions scolaires de Vigner a été globalement respectée. Toutefois, le Conseil général devra encore se prononcer quant à quelques dépenses imprévisibles.

- **Transformation du collège de la Rive-de l'herbe en centre médical**

Le projet est en passe d'élaboration de concert avec la Ligue pulmonaire neuchâteloise et les médecins intéressés à la réalisation d'un centre. Une commission du Conseil général assure un suivi de la démarche.

- **Rénovation du temple**

Les travaux commenceront au printemps 2022.

- **Projet immobilier des Chauderons**

Les recours des opposants au Conseil d'Etat contre les décisions du Conseil communal, après la mise à l'enquête publique, ont été rejetés mais les opposants peuvent encore interjeter recours au Tribunal administratif cantonal.

- **Roue du moulin du haut**

Son mauvais état nécessite son remplacement. Un mandat a été donné à une entreprise pour sa reconstruction.

- **Dégâts de la crue du Ruhaut de Cressier**

Le Conseil communal a proposé son aide à celui de Cressier ; il a, en outre, décidé de faire un don de CHF 10'000.00 à la commune voisine durement touchée.

Un effet marginal des abondantes précipitations aurait pu se produire sur les sources du Ruau de Saint-Blaise mais les contrôles effectués dans les réservoirs n'ont rien signalé de particulier.

- **Eclairage public**

Le Conseil communal n'envisage pas une extinction nocturne

de l'éclairage public mais les anciens candélabres seront remplacés progressivement par de nouveaux luminaires dits « intelligents » qui diminuent l'intensité de la lumière aux heures tardives de la nuit.

- **Règlement communal sur les finances revisité**

Le Conseil communal a proposé au Conseil général d'apporter quelques modifications au Règlement communal sur les finances visant à assouplir les règles du frein à l'endettement qu'il juge trop restrictives en cette période de récession. Il estime nécessaire de soutenir l'économie par une politique d'investissements ambitieuse au service de la population. Après les constructions scolaires de Vigner, la rénovation de l'hôtel communal, la transformation du collège de la Rive-de-l'herbe en centre médical, l'aménagement de la RC 5 (3 millions) et des rues de la Maigroge et Daniel-Dardel (2,275 millions) se profilent la restauration du temple et la 3^{ème} phase de la réfection de la zone de rencontre.

Le Conseil général a écarté deux amendements émis par l'Entente, l'un s'opposant au relèvement d'un point du coefficient fiscal pour assurer l'équilibre du budget si des valeurs limites n'étaient pas atteintes, et l'autre refusant au Conseil communal la possibilité d'ouvrir un nouveau crédit d'engagement complémentaire jusqu'à CHF 50'000.00 (au lieu de CHF 40'000.00 dans le règlement précédent). En définitive, le Conseil général a accepté les modifications du règlement par 25 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

- **Fitness urbain**

Le Conseil communal soumettait une Conseil général une demande de crédit de CHF 55'000.00 pour réaliser un fitness urbain sur les rives,

au nord de la fontaine du Millénaire. Le PLR, par la voix de Nicolas Borland, a demandé le renvoi de l'objet à une prochaine séance du législatif pour une nouvelle étude en raison du manque de consultation de quelques commissions. Toutefois, le conseiller communal Pierre Schmid, en charge du dicastère des sports, a défendu le projet avec ténacité et pouvoir de conviction soulignant qu'un rejet de la décision entraînerait un report d'un an pour réaliser le fitness. Après une interruption de séance demandée par Lorenzo Zago (Ent.) pour permettre une concertation entre les partis, le PLR a renoncé à sa proposition de renvoi. Aussi, le crédit sollicité par le Conseil communal a-t-il été accepté par 29 voix et 1 abstention.

- **Audit: réaménagement du Centre de Saint-Blaise**

Les conseillers généraux ont pris connaissance du rapport d'audit demandé par le Conseil communal sur les dépassements de crédit et retards dans le projet du réaménagement de la Grand'Rue en 2018 - 2019. Après le second dépassement de crédit complémentaire voté par le Conseil général, un référendum avait été lancé, lequel avait abouti. En votation populaire, le peuple avait donné raison aux référendaires. Nous reviendrons sur cet objet dans notre prochaine édition.

Au début de la séance, le Conseil général a nommé Lorenzo Zago (Ent.), à la Commission de fusion en remplacement d'Hélène Eberhard et Olivier Blanchoud (PS), au Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral.

CZ

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.
Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
 Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Mise en page: Joanie Sinz, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Redaction: redaction@bulcom.ch
Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise
Abonnement: 92 francs
 Délai pour les textes: mardi 17 h
www.messeiller.ch

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
 Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Adresse:
 Cabinet de Neuchâtel,
 Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
 (également présente au Val-de-Travers)

Cabinet et institut Marili

Pédicure, réflexologue, massages
 Reiki, Onglerie, bols, pendule
 Conseil en image, fleur de Bach...
Sur rdv: 079 442 24 78

marilinaillsart.wixsite.com/marilinaillsart
 La Neuveville - Diesse - à domicile

CONCERT APERITIF

Dimanche 4 juillet 2021

11h00

Au préau de la
Gouvernière

Annulé en cas de mauvais temps



Brass Band Lignières



Nathan Magnin Pêcheur Professionnel



Soyez prêts!!!

Préparez vos grillades!!!

Venez découvrir nos « Donut's barbecue »

Bateaux sans permis - 10 personnes

Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63

Dans le vent de l'actualité

Une première au Centre du Bas-Lac de l'éorén

Camille, engagée pour apporter son aide aux enseignants

Camille Moulin, 20 ans, de Lignières, vit avec un handicap mental. Elle a été engagée, par un contrat de travail, à l'École obligatoire de la région de Neuchâtel (éorén) pour apporter son aide aux enseignants. Un pas marquant dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap d'autant plus que prochainement le Grand Conseil va se prononcer sur un projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

Camille (3^{ème} depuis la gauche, avec l'équipe du centre scolaire du Bas-Lac) a commencé par un stage d'une semaine qui fut un succès. La réalisation de premières tâches et son contact social facile et jovial ont été très appréciés. Elle a du coup poursuivi par un stage de longue durée; ses collègues ont alors vu de nouvelles compétences émerger chez elle.

ction de l'école, puis le comité scolaire de l'éorén, ont finalement accepté la création d'un poste d'aide aux enseignants pour l'attribuer à Camille, confirmé par un contrat de travail qui commencera à la rentrée d'août. Elle va ainsi effectuer un travail polyvalent: accompagner des élèves lors d'activités en classe, lors de sorties, participer à la surveillance des récréations, aider à la préparation de travaux de bricolage, de photocopies, de corrections, d'application des mesures d'hygiène liées au Covid... La conclusion d'un contrat dans le cadre de l'École neuchâteloise, entre une direction d'école et une personne avec un handicap mental constitue aux yeux de la maman de Camille un petit diamant qui va permettre un vrai changement de paradigme dans notre société: la relation à la diffé-

rence. Elle considère, en effet, que les personnes avec un handicap mental sont les mieux placées pour nous apprendre la valeur inestimable de la différence.

Dans son rapport, du 22 février 2021 au Grand Conseil relatif à son projet de loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes avec un handicap, le Conseil d'Etat imagine une politique d'inclusion des personnes handicapées se créant progressivement en fonction des moyens financiers à disposition.

L'exemple de Camille n'est-il pas un premier pas innovant, concrétisant cette volonté politique d'instituer une société inclusive à l'égard des personnes vivant avec un handicap? L'éorén par le Centre scolaire du Bas-Lac y contribue.

Claude Zweacker

